

LÉGENDES DES VILLAGES

398.209714
D938Le
1987

JEAN-CLAUDE DUPONT



Québec — 1987



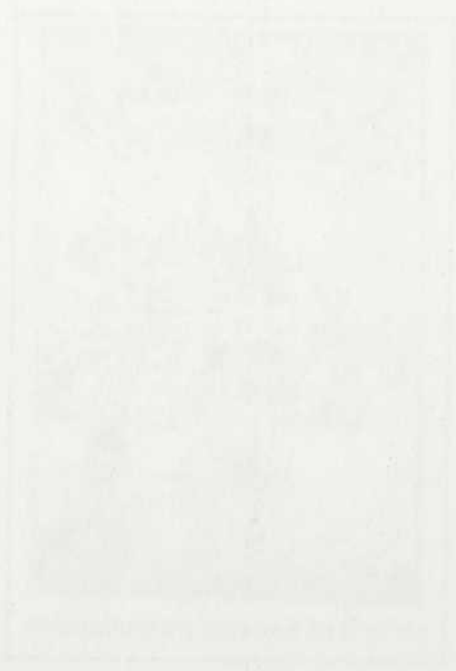
Bibliothèque Nationale du Québec

LÉGENDES DES VILLAGES

PAR CLAUDE DUPONT

ÉDITIONS LE MOULIN
10, rue de Valenciennes
75013 Paris
Téléphone : 47 22 11 11
N° de dépôt légal : 1977-12-11

LEONARD DES VILLAGES



LÉGENDES DES VILLAGES

JEAN-CLAUDE DUPONT

LÉGENDES DES VILLAGES

2700, rue Mont-Joli,

Sainte-Foy, Qué.

G1V 1C8

Tél.: (418) 659-1321

Dans la même collection:

1. *Légendes du Saint-Laurent, I*
2. *Légendes du Saint-Laurent, II*
3. *Légendes du Cœur du Québec*
4. *Légendes de l'Amérique française*
5. *Légendes des villages*

On peut se procurer les diapositives en couleur des tableaux représentés dans ces fascicules.

Dépôt légal, troisième trimestre, 1987

Bibliothèque nationale
du Québec

et

Bibliothèque nationale
du Canada

GR
1135

Q4D91
1987

Interdiction formelle de reproduction sans
l'autorisation écrite de l'auteur

© Copyright, Jean-Claude Dupont, Québec, Canada.

D8703924

PRÉSENTATION

D'une très grande richesse, le tableau légendaire du Canada français comprend une multitude de récits où l'imaginaire du thème s'allie au vraisemblable du contexte ou de la situation. Comme tous les autres matériaux de folklore, la légende reformule des récits qui remontent très loin dans le temps. Ainsi, les écrits du Moyen Âge rapportent des explications similaires à celles d'aujourd'hui quant à l'intervention d'êtres imaginaires dans la vie des gens. C'est pourquoi d'ailleurs le corpus des légendes comporte de nombreuses ressemblances dans l'ensemble des traditions ethniques et culturelles occidentales. Par contre, la légende réfère toujours aussi à un monde connu: un lieu, des individus, des occupations courantes. De fait, le récit reflète constamment une adaptation à un environnement apprivoisé dont le conteur se sert pour tenter de convaincre ses interlocuteurs qu'il faut prêter foi à ses dires. Il réunit ainsi le vécu individuel, communautaire ou social aux éléments les plus insaisissables de la vie.

Par leur nature même, les courts textes légendaires semblent bien répondre à un besoin psychologique et, comme l'indique leur diffusion, à une recherche de sécurité et d'harmonisation dans le réseau des personnes où il circule. La croyance aux possibilités du sacré et de la magie permettait d'accepter ce qui demeurait inexplicable ou incompris, de surmonter les contraintes du temps et de l'espace, de réduire la solitude, de dicter des comportements [...]. La légende est toujours située dans un espace et un temps historique. Ce mode de communication comporte ainsi un pouvoir et une puissance d'intervention majeurs dans la régulation des relations interpersonnelles.

En somme, la situation change, mais le message demeure. L'imaginaire sert à donner une leçon de vie, de la façon la plus synthétique possible. Par exemple, c'est toujours le diable qui mène le canot de la chasse-galerie. Cependant, le groupe d'hommes ainsi conduit n'est plus uniquement celui des chasseurs comme au XVII^e siècle européen, mais une équipe de travailleurs, de bûcherons, de pêcheurs ou de mineurs, selon l'activité principale du milieu humain où circule la légende. Et dans tous les cas, le comportement douteux de ces gens est sanctionné et leur vaut une frousse ou une épreuve dont ils se souviennent pour le reste de leur vie.

Le premier type de légendes s'apparente à la mythologie. Il cherche à expliquer de façon imagée la création du monde, l'origine de la formation des éléments physiques et la configuration des espaces naturels. La découverte du Nouveau Monde que constitue l'Amérique au XVI^e et au XVII^e siècle, la traversée atlantique et la rencontre des nations amérindiennes favorisèrent la multiplication de ces légendes au Canada français. Des esprits qui surgissent de toutes parts

et prennent des formes qui dépassent l'entendement révèlent la perception et le contexte d'adaptation à un territoire bien différent des espaces jusque-là connus et fréquentés par les Européens.

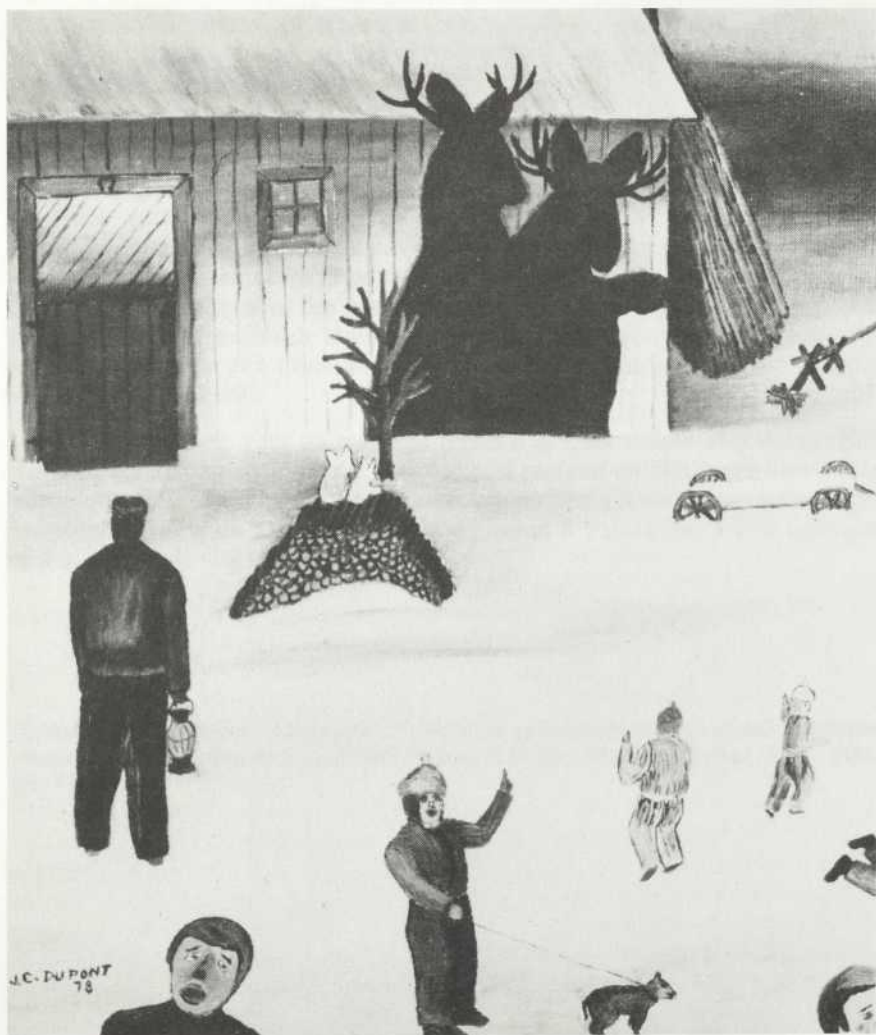
La société traditionnelle imagine une série de personnages fantastiques: êtres nocturnes pour la plupart, bons ou mauvais génies qui auraient existé au temps des grands-parents. Des histoires de lutins, feux follets, loups-garous, fantômes, sorciers et diables de tout acabit furent maintes fois racontées. Ces narrations légendaires ont souvent pris la forme de récits historiques. Elles relaient des faits survenus en ce pays de colonisation, enjolivaient le récit de diverses entreprises ou rappelaient des gestes posés par des hommes et des femmes aux prises avec les difficultés de la vie. Les unes insistent davantage sur l'adaptation au milieu physique et à l'environnement matériel; les autres expriment le fonctionnement en société.

La légende se veut un message réduit à sa plus simple expression. Elle véhicule un contenu symbolique si dense et si profond qu'elle paraît impossible à expliquer [...]. Que les ancêtres y aient cru ou non a moins d'importance que la compréhension du message qu'ils cherchaient à transmettre à leur auditoire et à la postérité.

(Extrait de J.-C. Dupont, «Légendes», *Héritage de la francophonie canadienne: traditions orales*, sous la direction de Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu, Québec, PUL, 1986, pp. 71-72).

[The text in this section is extremely faint and illegible. It appears to be a multi-paragraph document, possibly a letter or a report, but the specific content cannot be discerned.]

[The text in this section is also extremely faint and illegible. It appears to be a short concluding statement or a signature block.]



1. Le windigo

huile sur toile; 28 × 35,6 cm; 1978
collection M.-R. Bouchard-Larouche, Beauport

Un animal invisible et de mauvaise renommée
vient se manifester à des enfants.

«Mon grand-père nous parlait souvent du windigo, un animal invisible qui passait vite comme le vent et subtilisait le gibier pris dans les pièges des chasseurs. Lorsque au printemps les hommes des chantiers forestiers revenaient des Pays-d'en-Haut, ils avaient presque tous, une nuit ou l'autre, entendu passer cet animal qui, disaient-ils, se déplaçait en glissant sur la neige ou en roulant sur le sol herbeux. Au passage, il leur dérobait généralement leur chaudière de nourriture cachée derrière un arbre en prévision du repas du midi. Lorsque les bûcherons étaient rassemblés autour d'un feu pour dîner et qu'ils entendaient des bruits, il y en avait toujours un qui lançait une galette ou un croûton de pain dans les branchages, souhaitant ainsi tenir le windigo loin d'eux.

Dans les régions de l'Abitibi et du Témiscamingue, on prétendait même que l'animal filait sur l'eau des lacs à grande allure et qu'en passant il dépouillait les colons du poisson nécessaire à leur subsistance. D'ailleurs mon grand-père prétendait que le windigo avait besoin, pour vivre, de manger sept fois la grosseur de son corps chaque jour. Dans les «sucreries» des Cantons de l'Est, si les hommes laissaient, la nuit, une cabane à sucre sans surveillance, il leur arrivait de découvrir, le matin, qu'ils s'étaient fait voler des «manquarts de sucre».

Mes parents prétendaient aussi qu'en hiver, lorsqu'il était affamé, le windigo venait aux alentours de la grange pour voler des œufs et des poules. Un soir, nous avons dû faire une recherche dehors, autour des bâtiments, pour retrouver notre chatte qui n'était pas rentrée. Nous avons profité du moment où grand-père revenait de l'écurie avec son fanal car il faisait très noir. Comme nous entendions notre chatte miauler avec insistance et que nous la pensions dans une mauvaise situation, grand-père nous dit: «Tiens, elle a dû rencontrer le windigo derrière la grange». Au même moment nous vîmes passer en vitesse, devant l'étable, une bête à grandes oreilles et qui portait un panache. Inutile de dire que la peur nous avait fait détalier vers la maison.

À plusieurs reprises, pendant la nuit, nous avons encore entendu notre chatte miauler désespérément; et ce n'est que le lendemain que le pauvre animal revint, penaud, gratter à la porte pour rentrer. Nous étions bien fiers qu'elle ait survécu au windigo, même si elle avait une oreille déchirée et des touffes de poils en moins».



2. Les voleurs de citrouilles
huile sur toile; 36,6 × 45,7 cm; 1978
collection P.-A. Lacroix, Sillery

Des voleurs de citrouilles sont aux prises avec des feux follets.

POINTE-AUX-TREMBLES, MONTRÉAL

Le 31 octobre au soir, appelé «soir des tours», les «jeunesses» en profitaient pour jouer des tours aux voisins. Ils déplaçaient des ponceaux, changeaient des animaux d'étable, renversaient des voitures, etc. Et comme on en était arrivé à cette nuit-là, des jeunes gens du village décidèrent d'aller voler les citrouilles du jardin de la vieille Maria. Ils s'en serviraient le surlendemain, jour des Morts, pour se transformer en «revenants» et apeurer les gens qui retournaient à la maison après être allés aux vêpres. L'année précédente, à pareille date, ils avaient même réussi à faire courir des hommes d'âge mûr, alors qu'ils avaient placé aux abords d'un pont des citrouilles évidées contenant des chandelles allumées.

Ils se rendirent donc en silence jusque dans le potager de la vieille dame et se cassèrent chacun une belle grosse citrouille qu'ils transportaient précieusement dans leurs bras. Ils avaient déjà quitté le jardin lorsqu'ils entendirent venir un chien parti à leur trousse en aboyant. Sans laisser tomber leur butin, ils se mirent à courir à vive allure en direction de la boutique de forge où ils avaient prévu de préparer leurs têtes de fantômes illuminées. Les jappements du chien se rapprochant de plus en plus, ils décidèrent d'abandonner le sentier habituel pour traverser le cimetière et ainsi raccourcir la distance qui les séparait de la forge. Mais ce chemin, s'il était avantageux, n'était pas sans les exposer à des surprises; puisqu'il fallait en effet beaucoup de hardiesse pour le franchir en pleine nuit.

À peine s'étaient-ils aventurés dans le cimetière qu'ils entendirent des crépitements venant de toutes parts et que des feux follets commencèrent à voltiger d'une pierre tombale à l'autre, décrivant des jets lumineux dans les airs. Ils se courbèrent aussitôt vers l'avant, faisant de plus grandes enjambées pour s'échapper le plus rapidement possible de ce lieu hanté. Ils en avaient oublié le chien, tant la peur des fantômes les tenaillaient, lorsqu'une voix caverneuse qui semblait venir du charnier lança: «Des prières! Des prières!». Il s'en suivit un sauve-qui-peut indescriptible. Des citrouilles roulèrent par terre et on entendit le bruit sec d'une barrière écrasée par un voleur: il avait préféré passer à travers plutôt que de prendre le temps de l'ouvrir.

Le lendemain, aucun d'eux ne souffla mot de cette aventure, mais des hommes d'âge mûr du village se réjouissaient de leur avoir joué un tour bien mérité.



3. Le courrier du Roi

huile sur toile; 40,6 × 50,8 cm; 1986
collection Musée des Abénakis, Odanak

Un Blanc devenu amoureux d'une Amérindienne
est mis en déroute par un ours dompté.

Monsieur Pagé, le courrier du Roi qui venait de Sorel en canot par la rivière Saint-François, était attendu avec plaisir à Odanak: il apportait les nouvelles de la parenté éloignée trois ou quatre fois par an. En hiver on voyait venir à la fine épouvante son beau cheval gris attelé à un berlot rouge. Les clochettes de son attelage produisaient un tintement bien particulier et on le reconnaissait de loin. Il avait droit de passage en priorité et aussitôt que les conducteurs de véhicule entendaient crier: «Courrier du Roi», ils se rangeaient de côté pour le laisser passer.

Mais on finit bien par remarquer que s'il distribuait son courrier avec empressement dans la plupart des maisons, il s'arrêtait longuement dans une demeure où vivait une belle abénaquise. Les jeunes gens du village en devinrent jaloux et voulurent donner une leçon à cet étranger.

Le père de la jeune fille avait un jour trouvé un ourson près de sa mère prise dans un piège. Devenu adulte et bien dompté, l'animal obéissait fidèlement au vieux chasseur. Un jour que la jeune fille était partie à la cueillette de «foin d'odeur» pour façonner des paniers, des jeunes gens, de connivence avec son père, firent entrer l'ours dans la maison en prévision de la visite du courrier du Roi. Comme d'habitude, il se dépêcha de faire sa distribution dans le village puis traversa le parterre de sa maison préférée le sourire aux lèvres, pensant aux moments agréables qui l'attendaient. Connaissant bien les lieux, il ouvrit la porte sans frapper et il allait mettre le pied à l'intérieur quand l'ours, en grondant, debout et les «bras ouverts», fit deux ou trois pas en direction du courrier Pagé pour le recevoir avec effusion.

Le pauvre Pagé qui s'attendait à une toute autre réception crut sa dernière heure arrivée. Il quitta prestement la maison, blanc de peur, et il franchit le parterre en deux ou trois enjambées puis traversa le village d'un trait.

On rapporte d'ailleurs que dans son affolement, son sac à malle se vida de son contenu et qu'il n'y a pas si longtemps, cent ans après l'événement, on trouvait encore des lettres qu'il n'avait pas remises.

Quant à Pagé, les gens d'Odanak ne l'ont jamais revu.



4. Le grand serpent de mer

huile sur toile; 40,6 × 50,8 cm; 1986
collection Musée des Abénakis, Odanak

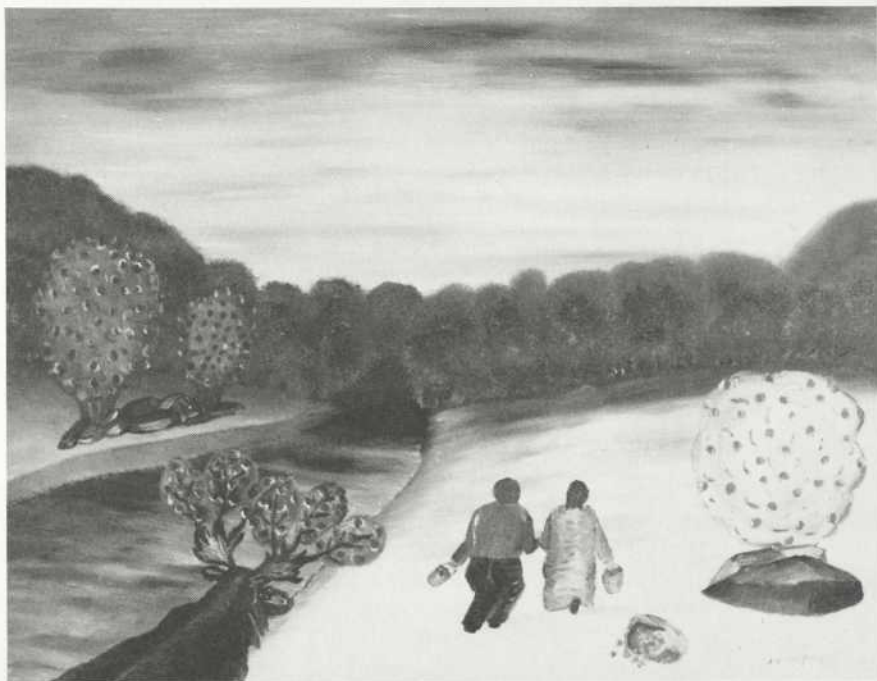
Une femme étend son linge pour le faire sécher
sur un corps d'arbre qui se change en serpent

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC, YAMASKA

De temps en temps la grand-mère se rendait chez sa fille installée dans la commune de Lakommanek en bordure de la rivière Saint-François. Son gendre Joseph, un bon chasseur, passait son temps dans les grands bois, loin de la civilisation. Le printemps étant arrivé, son épouse l'attendait donc d'un jour à l'autre et, en prévision de son retour, elle faisait le grand ménage.

Ce jour-là grand-mère s'était chargée d'étendre au soleil les couvertures et vêtements que sa fille lavait dans la rivière. À quelques reprises déjà, grand-mère lui avait demandé où se trouvait la «corde à linge» pour suspendre les hardes à faire sécher. Mais celle-ci, occupée qu'elle était à frapper avec un battoir en bois le linge qu'elle plaçait sur une roche, ne l'entendait pas. «Tant pis!» pensa grand-mère; Joseph, renommée pour être négligent, n'en avait probablement jamais posée. Elle commença donc par regarder partout, autour de la maison, pour repérer un support sur lequel elle pourrait étendre le linge. Finalement, en levant les yeux vers la rivière, elle aperçut sur la rive une longue branche d'arbre qui sortait de l'eau. «Tiens, se dit-elle, cette branche remplacera bien la corde à linge.» Elle transporta alors les pièces de lingerie lavées, son tablier lui servant de manne. Finalement les deux femmes entrèrent dans la maison pour se restaurer car la tâche était terminée. Par la fenêtre, grand-mère pouvait jeter un coup d'œil de satisfaction: toute la lingerie s'agitait légèrement au vent.

C'est alors que Joseph déboucha de la forêt, heureux d'arriver au logis et d'y retrouver sa famille. En arrivant en vue de la rivière, tout surpris, il se demanda cependant quel nouveau procédé utilisait son épouse pour laver les vêtements. Il venait en effet d'apercevoir se promenant de bord en bord de la rivière un immense serpent dont le corps était décoré de pièces de tissu de toutes couleurs: des pantalons, des robes, des chemises, des serviettes... Aussitôt, levant les bras de désespoir, il lança des cris qui attirèrent l'attention des deux femmes en train de boire calmement leur tasse de thé. «Femmes, leur dit-il, vous avez étendu votre lavage sur le «grand serpent de mer» sorti du canal souterrain qui traverse la commune. C'est pour cela que la terre a bougé aujourd'hui sous mes pieds entre les deux marais. Qu'importe la lessive, pensez plutôt à l'abondance de fruits et de gibier qui suit toujours ses apparitions».



- 5. Le panache d'original transformé en cerisier**
huile sur toile; 40,6 × 50,8 cm; 1986
collection Musée des Abénakis, Odanak

Un jeune couple cueille des «cerises à grappes»
qui ont poussé sur le panache d'un original

Waban et Mali s'étaient épousés durant le laps de temps qui séparait l'époque de la récolte et celle de la chasse. Ils s'en allaient maintenant au village abénaki du jeune homme pour installer leur campement d'hiver.

Mali avait beaucoup entendu parler des sorciers et de leur malice à l'égard des nouveaux époux, aussi se méfiait-elle d'eux; il était important pour le jeune couple de ne pas indisposer ces mauvais esprits, disait-elle.

En chemin, alors qu'ils n'étaient plus très éloignés de leur village, ils cueillirent des «fruitages»; ils les feraient sécher les jours suivants en vue de la saison froide. Ils remplirent leurs paniers de mûres, de groseilles noires, de bleuets et de «cerises à grappes».

Soudain, ils aperçurent un orignal mâle devant eux. Waban déposa vivement ses paniers par terre, épaula son fusil et tira sur l'animal qui ne «bougea pas d'une patte» et continua à les fixer. Mali prit peur et, trouvant étrange le comportement de l'animal, elle se mit à l'abri en arrière de son époux. «Waban, dit-elle, méfie-toi, c'est peut-être un sorcier transformé en bête!». L'animal continua donc à regarder Waban dans les yeux et avança de quelques pas vers le chasseur. Celui-ci, nerveux, chargea son fusil à quelques reprises et tira; il eut bientôt épuisé toutes ses munitions. Il n'avait plus d'autres recours que de remplir le canon de son fusil avec des noyaux de «cerises à grappes». Craignant une charge de l'animal, il lança donc une rafale de noyaux en direction de l'orignal qui secoua la tête nonchalamment et s'éloigna. Après quelques moments passés, rassurés, les jeunes époux reprirent la direction de leur campement.

Les saisons passèrent. L'automne suivant, ils retournèrent dans la forêt faire leurs provisions de fruitages. Apercevant alors un bel arbre de cerises à grappes, ils commencèrent à en cueillir les fruits. Soudain le cerisier se mit à courir et s'éloigna d'eux. Mali et Waban réalisèrent alors qu'il s'agissait d'un cerisier qui avait poussé sur le panache d'un orignal. «Waban, dit alors Mali, tu vois bien que c'est un sorcier que tu as chargé l'automne passé. Je t'avais bien dit que le sorcier peut prendre diverses formes!».



6. Le diable fileur de laine

huile sur toile; 28 × 35,6 cm; 1978
collection L. Dupont, Sainte-Foy

Le diable vient aider une femme à filer sa laine.
En retour, elle doit découvrir comment il s'appelle.

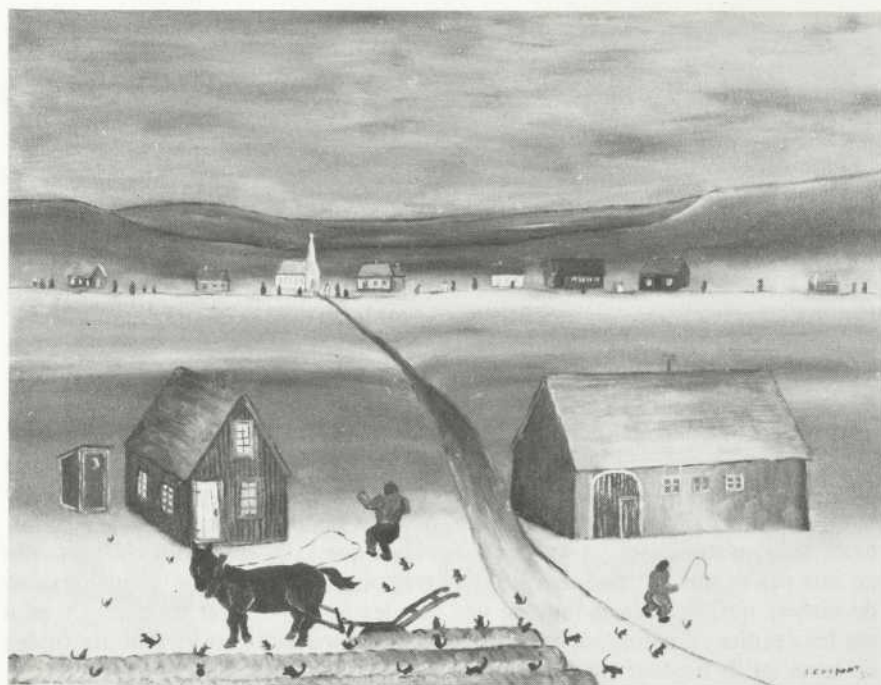
Il était une fois un homme qui, parti chasser le gibier sur les terres du roi, s'était fait surprendre sur le fait. Depuis, le roi apportait sans cesse des ballots de laine à sa femme en lui disant: «Si tu n'as pas fini de filer ça dans trois jours, mes soldats vont venir chercher ton mari pour le faire monter sur le gibet».

La pauvre femme filait jour et nuit pour essayer de sauver son mari mais elle prenait du retard et le découragement la gagnait. «Je donnerais n'importe quoi pour trouver quelqu'un qui vienne m'aider à filer», disait-elle. Un jour, alors qu'elle allait tomber de fatigue, un beau monsieur frappa à sa porte. «Vous me paraissez bien misérable, madame, attelée sur votre rouet du matin au soir! Si vous le voulez, je peux vous aider, mais à une condition: lorsque dans trois jours je vous ramènerai votre laine toute filée, vous devrez deviner mon nom. Je vous donnerai trois chances; mais si vous ne réussissez pas à trouver mon nom, je vous emmènerai aux enfers». Marché conclu. Il part vers le «bois», toute la laine sur le dos. À peine était-il parti que le mari arrivait chez lui: «Je ne sais pas ce qui se passe dans le bord du bois, dit-il, mais j'ai vu une dizaine de diables qui filent de la laine si vite que les rouets en font du feu. Il y en a sur les écardes, d'autres sur le dévidoir et sur la tournette, et ils font des fusées de laine qu'ils mettent ensuite en pelotons. Ils travaillent en chantant:

Si la bonne femme savait
Que je m'appelle Cajolet
Elle ne serait pas
Si en peine comme elle est».

«Ha! Cré maudit! s'écria la femme. Quand un des hommes que tu as vu me rapportera cette laine-là, ne dis pas un mot; laisse-moi régler ça!».

Le soir du troisième jour, voilà le diable déguisé en beau monsieur qui revient avec une brouette pleine de beaux pelotons de laine. «Bon, dit-il; as-tu deviné mon nom? — Jos à Charles à Gros. — Non. Il te reste deux chances. — Tit-Fin Pomerleau. — Non. Attention, c'est ta dernière chance maintenant; si tu te trompes encore, je t'emmène aux enfers. — Cajolet, dit-elle d'un souffle». Le diable «revire de bord» tellement vite qu'il sort sans regarder où il va. Bang! Il se frappe le front sur la croix de chemin qui se trouvait devant la maison. Le diable tomba en poussière, mais ses deux cornes partirent dans les airs. On les retrouva plantées dans le Gros Morne de Sacré-Cœur-de-Marie.



7. Les rats sur le labour
huile sur toile; 40,6 × 50,8 cm; 1986

Un homme qui laboure son champ le jour des Morts
voit surgir des rats sur le sol.

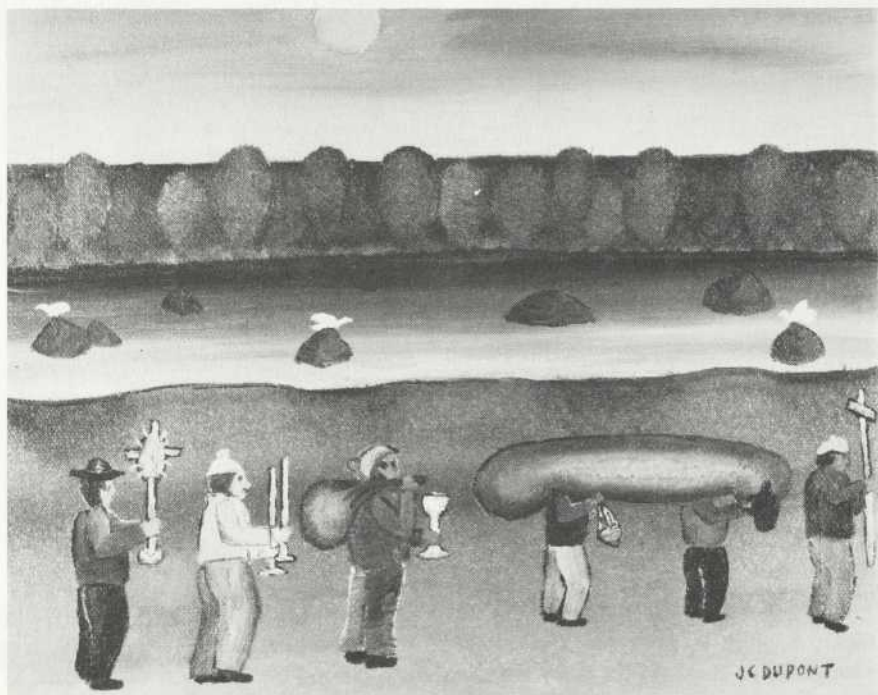
Le jour des Morts, il était défendu de travailler. Il ne fallait surtout pas remuer la terre, parce que ce jour-là, l'âme des morts est à « fleur de terre ».

Mais le grand Baptiste, lui, qui faisait tout différemment des autres, avait décidé de labourer. Il réussissait difficilement à mener son cheval tout en conduisant sa charrue; surtout qu'il labourait un terrain « rochu et côteux ». Après quelque temps passé ainsi à retourner la terre avec difficulté, il vit venir vers lui un petit garçon qu'il ne connaissait pas mais qui s'offrit pour toucher le cheval. Le grand Baptiste, exténué, ne demandait pas mieux, et il réussit à remuer deux fois plus de terre qu'il ne le faisait d'habitude dans le même temps.

Rendu au soir, l'homme demanda au petit garçon combien il lui devait pour son travail. « Rien, répondit le jeune inconnu, mais avant de retourner chez moi, je voudrais vous montrer quelque chose ». Puis il ajouta : « Croyez-vous que je peux faire un rat avec de la terre glaise ? » « Ah ! si tu es capable », lui répondit le laboureur.

Le petit garçon ne perdit pas de temps; il ramassa une motte de terre, la façonna, puis la posa par terre. Sapré maudit ! C'était un vrai rat. Pas trop « rougeaud », Baptiste lui dit : « Oui, mais il n'est pas en vie ». En disant cela, il entendit crier des rats qui surgirent sur le labour et se mirent à courir. Apeuré, le laboureur regarda vite vers le petit garçon, mais celui-ci avait disparu. Le grand Baptiste réalisa alors qu'il avait passé la journée en compagnie du diable venu lui servir une leçon et ce, sous la forme d'un enfant.

Il s'empressa de ramener son cheval à l'écurie et de le dételer, puis il courut à l'église se joindre aux fidèles qui assistaient alors aux vêpres. Il entra dans le temple au moment où le curé faisait son sermon. Le pasteur disait alors : « Mes frères, je me souviens d'avoir vu un jour un laboureur qui travaillait la terre au lieu de venir à l'église le jour des Morts; et lorsqu'il termina sa dernière raie de charrue, le diable lui est apparu et il prit le cheval du laboureur par la bride et l'emmena avec lui aux enfers ». Le grand Baptiste se coucha ce soir-là en pensant à l'aventure qui lui était arrivée, et il remercia le ciel de lui avoir laissé son cheval.



8. La bande de Chambers

huile sur toile; 20,3 × 25,4 cm; 1984
collection L. Marcotte, Cap-Rouge

Une bande de voleurs en vient à dérober des objets sacrés
pour les faire fondre en lingots.

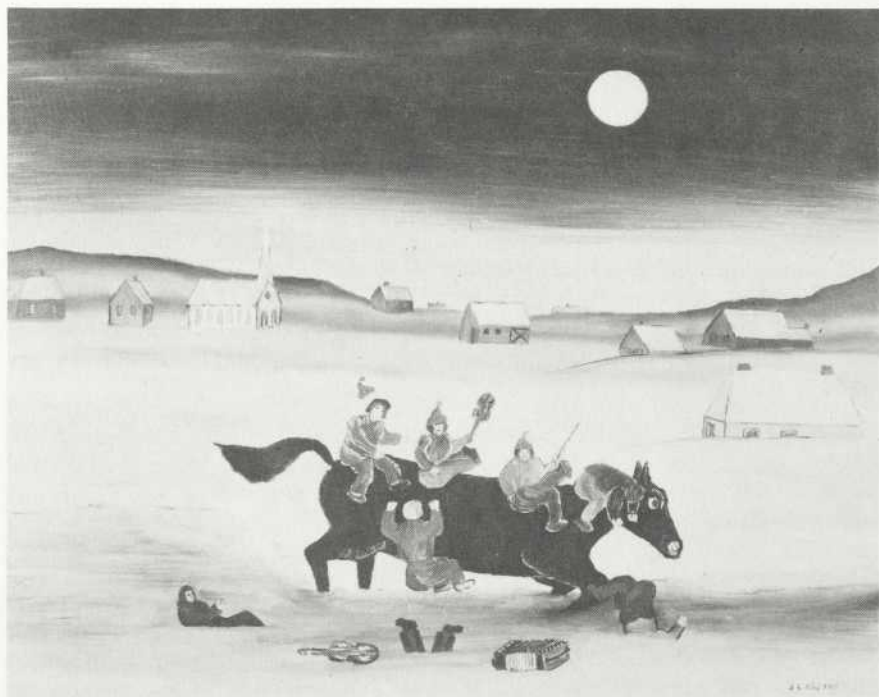
La bande de Chambers commit ses premiers méfaits chez les habitants installés en bordure du fleuve, dans les quartiers du Vieux-Port et du Cap-Blanc. Ils étendirent ensuite leur renommée vers Sillery, Cap-Rouge et Saint-Augustin. Le soir, s'ils voyaient une lourde charge de sacs de grain partir du port en direction de la Côte-de-la-Montagne, ils s'empressaient de suivre la voiture et de pousser à l'arrière pour aider la bête à graver la côte. Mais une fois arrivés au milieu de celle-ci, ils laissaient tomber deux ou trois des derniers sacs du chargement pour les faire débouler dans l'escalier Casse-Cou. Leurs amis, cachés en bas, se chargeaient de récupérer le butin.

Le soir du Mardi-gras, pour se déguiser, ils allaient dans les cours arrière des maisons couper les cordes chargées de linge mis à sécher et emportaient les pièces de vêtements. Et s'ils passaient devant une demeure où l'on faisait une soirée de danse, ils vidaient la glacière extérieure des viandes, pâtisseries et sucreries préparées en vue du réveillon.

Puis ils découvrirent que les étrangers qui arrivaient par grands voiliers laissaient souvent des bijoux de valeur et de fortes sommes d'argent dans leur cabine lorsqu'ils descendaient à terre pour visiter la ville. Ils se tenaient sur les quais pour rencontrer les marins et, après les avoir enivrés, ils les suivaient sur les ponts du navire et détroussaient les voyageurs. Bientôt fascinés par les métaux précieux, ils réalisèrent que les églises recelaient des trésors et ce fut le début des vols dans les temples.

Un jour, à la brunante, un pêcheur se fit surprendre par un gros orage à l'embouchure de la rivière de Cap-Rouge. Il se réfugia sous les combles d'un vieux moulin à farine abandonné. À peine s'était-il installé qu'il vit une barque s'ancrer sur la rive et des hommes en descendre transportant avec eux des objets sacrés. Les voleurs venaient cacher leur trésor dans leur repaire secret, le vieux moulin de Cap-Rouge, en attendant de le faire fondre dans un fourneau pour en tirer des briques d'or et d'argent.

Après les vols dans les églises, cette bande de voleurs en vint à commettre des assassinats. Finalement, ils furent emprisonnés puis jugés vers 1835, et ce fut un grand soulagement de les voir défilier, enchaînés deux à deux, alors qu'on les emmenait vers le lieu de leur déportation, la Nouvelle-Galles du Sud, d'où ils ne revinrent jamais.



9. Le cheval qui rallonge

huile sur toile; 40,6 × 50,8 cm; 1986
collection M. Dupont, Sainte-Foy

Des musiciens qui ont joué de la musique en temps défendu
montent sur un cheval qui va les précipiter
dans le fleuve Saint-Laurent.

Bien que l'on fût au mois de mars, les fortes pluies qui avaient duré presque une semaine, fournissaient à l'écluse du moulin seigneurial un débit d'eau suffisant pour faire tourner les meules. Les habitants de Beauport en profitaient donc pour faire moudre leur blé. L'activité était grande; on attelait et dételait des chevaux, des enfants s'amusaient à sauter sur les sacs de blé, et les meules du moulin menaient un bruit d'enfer. De son côté, la salle des habitants, située sous les combles, accueillait chaque jour des douzaines de personnes en attente de leur mouture.

Comme c'était un vendredi, des jeunes gens rassemblés là en vinrent à parler d'organiser une soirée de danse le lendemain, dans cette même salle. Le meunier se laissa d'abord tourmenter, mais il finit par leur en donner la permission. Ce samedi soir donc, on avait réuni plus de musiciens que jamais; aussitôt qu'une équipe se sentait fatiguée, une autre lui succédait. Ils s'amusèrent si bien, que, le bon vin aidant, ils n'abandonnèrent les lieux qu'après en avoir été chassés par le meunier qui craignait que ces divertissements prolongés sur les premières heures du dimanche n'attirent des malheurs.

Tout ce beau monde se répandit donc sur le chemin du Roi. Des musiciens qui avaient traversé de l'île d'Orléans pour venir faire sauter les danseurs de Beauport, regagnèrent les rives du Saint-Laurent: ils allaient reprendre leur barque pour traverser à l'Île. Après avoir vidé les restes de leurs bouteilles de «réconfortant», ils s'en allaient lentement, harassés de fatigue. Ils prêtèrent soudain l'oreille, car ils entendirent un bruit de galop de cheval se rapprocher d'eux. Bientôt, ils virent arriver un cheval dont le corps était d'une longueur démesurée. Ils en furent d'abord surpris, mais devant l'affabilité du cheval, ils décidèrent de le monter tous à la fois pour se faire transporter jusqu'à la rive. Et c'est ainsi que les violoneux, les accordéonnistes, les joueurs d'harmonica et de gimbarde, se retrouvèrent tous à califourchon, l'un derrière l'autre, sur le long cheval.

Surprise! Au lieu de marcher sur le sol, le cheval s'éleva dans les airs et, après quelques minutes de trajet, au lieu de les laisser descendre sur la rive, le cheval s'avança jusque dans l'eau. Puis, voilà que soudain le corps du cheval se mit à «se rabouliner», et les musiciens se virent alors, à tour de rôle, précipités dans le fleuve. Heureusement, ils réussirent tous à échapper à la noyade. Quant au cheval, lui, il avait aussitôt repris les airs en poussant de grands éclats de rire.



10. La mare aux feux follets
huile sur toile; 30,5 × 35,6 cm; 1986

Des enfants qui se sont attardés le soir
rencontrent une bande de feux follets.

ÎLE D'ORLÉANS, MONTMORENCY

Jadis, il y avait plusieurs endroits à éviter la nuit. On raconte par exemple que si l'on «faisait de la clôture» après le coucher du soleil, dans le trait-carré, on verrait sauter des feux follets d'une tête de piquet à l'autre. Également, l'on ne faisait pas non plus de «terre neuve» une fois la noirceur venue, car on risquait, disait-on, de détruire des nids de feux follets en arrachant les souches du sol. Puis, les marins se gardaient bien de siffler après le coucher du soleil lorsqu'ils marchaient sur le pont de leur navire: des feux follets auraient pu se manifester à l'extrémité des mâts.

«Un soir, raconte une grand-mère, alors que j'étais jeune, j'étais allée veiller avec mes petites sœurs et mes frères chez ma tante qui demeurait dans le «rang simple» juxtant notre terre. On s'était bien amusés et l'on n'avait pas vu le temps passer. Lorsque ma tante nous dit qu'il valait mieux nous mettre en route pour retourner chez nous, on est restés surpris de s'être faits «prendre à la noirceur». «N'ayez pas peur, nous dit alors ma tante, il fait clair comme dans le jour; la lune est dans son plus fort». Je vous assure qu'on ne badinait pas sur le sentier qui traversait les champs et l'on trouvait la maison de nos parents bien éloignée ce soir-là.

Le trajet s'effectua bien jusqu'à ce que l'on en vienne à approcher de l'étang aux grenouilles. Là, il fallait franchir le ponceau qui l'enjambait et ma petite sœur, qui avait pris le devant, s'arrêta brusquement au moment de passer sur le pont. «Hey! dit-elle, il y a des feux follets qui sautillent partout sur l'eau». Paralysés par la peur, on s'arrêta brusquement en se rapprochant les uns des autres. Mais il fallait bien passer pour atteindre notre maison qui était maintenant en vue. Sans nous avertir, le plus vieux de mes frères s'écrasa soudainement sur ses jambes et il bondit vers le pont qu'il traversa presque sans le toucher. Nous ne pouvions plus hésiter: il fallait en faire autant pour aller le rejoindre de l'autre côté de la mare. Moi qui étais la plus jeune, je me souviens encore que quelqu'un me prit par la main et que je volai presque dans les airs. Mais au moment de franchir le pont, la mare s'anima de flammèches et des cris s'élevèrent de l'eau en résonnant.

Lorsqu'on entra finalement dans la maison, pâmes d'avoir tant couru, ma mère nous rassura en disant que les soirs de pleine lune, les crapauds s'amusaient à sautiller sur l'eau en sifflant, et que c'était l'éclat de la lune sur leur dos qu'on avait pris pour des feux follets».



11. Les Vieux Fusils

huile sur toile; 25,4 × 30,5 cm; 1985
collection B. Genest, Québec

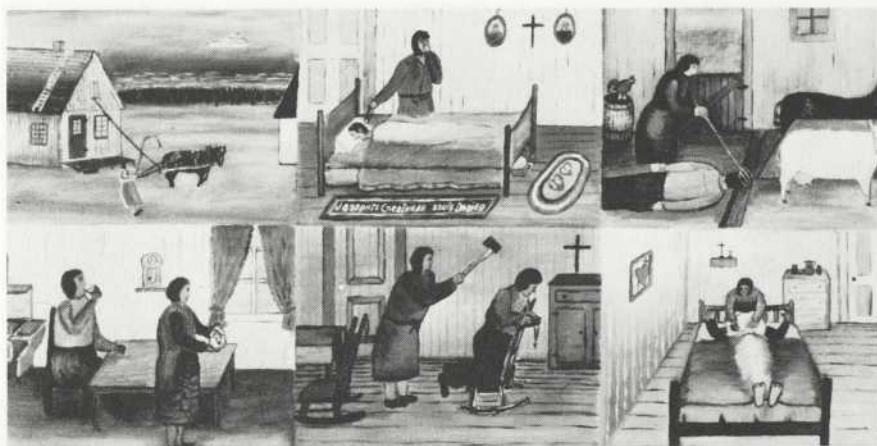
Au début du Régime anglais, cinq personnes refusent de déposer leurs vieux fusils français et de prêter serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre.

SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE

Le curé de Saint-Michel de Bellechasse s'était entendu avec l'armée anglaise qui détruisait tout sur son passage dans les villages en bordure du fleuve Saint-Laurent: «Si vous ne brûlez pas mon église, avait-il dit, je me charge de faire prêter le serment d'allégeance au roi d'Angleterre à tous mes paroissiens». Le dimanche suivant, tous, sauf cinq, apposèrent leur signature ou leur marque, s'engageant à passer, avec leur pasteur, sous la domination anglaise et à déposer leurs fusils en avant de l'église. Deux hommes, leur épouse et la sœur de l'une d'elles, jurèrent cependant que jamais ils ne déposeraient leur vieux fusil français et qu'ils resteraient fidèles à la France. Du haut de la chaire, le curé prononça alors leur excommunication sur-le-champ, leur ordonnant de sortir de l'église et de s'en aller s'installer hors du village. Il leur annonça aussi qu'à leur mort, ils seraient enterrés dans le petit cimetière réservé aux enfants morts sans avoir reçu le baptême.

Ils se bâtirent donc une pauvre maisonnette dans le rang le plus éloigné du village, et ce lieu prit vite le nom de «rang des Vieux Fusils». Ils y passèrent le reste de leur vie, abandonnés par tous leurs parents et amis. L'un après l'autre, ils s'éteignirent avec le siècle, n'acceptant même pas que leur corps fut amené au village pour y être enterré avec les enfants des limbes. Lorsque le dernier survivant trépassa, des paroissiens se rendirent en cachette, la nuit, chercher son corps. Puis ils déterrèrent ses parents inhumés près de la maisonnette et ils les rassemblèrent dans un petit enclos non béni à l'ombre de l'église de Saint-Michel.

Les gens évitèrent pendant longtemps de se rendre cueillir des fraises aux alentours des bâtiments abandonnés, craignant d'y rencontrer quelques revenants. Mais c'est au village de Saint-Michel que les insoumis continuent toujours, dit-on, de se manifester. On rapporte en effet que certains soirs de pleine lune, il arrive encore de voir défiler lentement autour de l'église des grands fantômes de blanc vêtus. Ils marchent lentement, courbés comme des vieillards fatigués, et ils portent toujours sur leur épaule le vieux mousquet français qu'ils n'ont pas voulu déposer aux pieds du curé.



12. La Corriveau

huile sur toile; 25,4 × 50,8 cm; 1979
collection L. Lacourcière, Beaumont

Une femme qui a tué ses sept maris est condamnée,
sous le Régime militaire, en 1763,
à être pendue dans une cage de fer.

SAINT-VALLIER DE BELLECHASSE

En 1763, Marie-Josephte Corriveau fut finalement emprisonnée après la mort de son septième mari. On découvrit alors de quelles façons elle s'y était prise pour les faire trépasser. Le premier, un petit homme prétentieux, avait expiré dans son lit; la Corriveau lui avait fait boire de «l'eau d'endormitoire» pour l'étourdir, puis elle lui avait placé un oreiller sur la tête et elle s'était assise dessus.

Le deuxième mari, alors qu'il «relevait d'une brosse», s'était étendu sur un lit du grenier pour cuver son vin. La Corriveau prit une grande corde, en fit un nœud coulant qu'elle passa autour du cou de son époux, et elle lança l'autre bout de la corde par la fenêtre. Elle attela ensuite le cheval sur le câble pour le faire tirer sur le cou de l'ivrogne qui rendit l'âme.

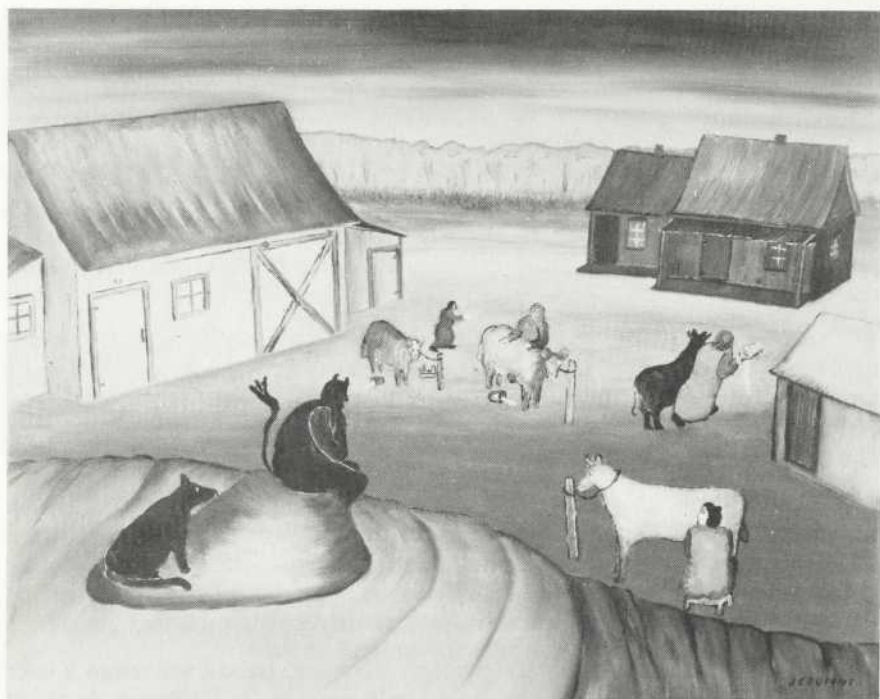
Le troisième, un «marâtre», faisait boire des potions de «vert de Paris» à son cheval pour le stimuler. Un jour, alors qu'il avait le rhume, il demanda à sa femme de lui préparer une tisane chaude qui provoquerait une suee. Elle chercha d'abord du gingembre dans l'armoire, puis lorsqu'elle vit le vert de Paris, elle décida de lui en faire une «ponce» qui le guérirait à tout jamais.

Le quatrième, un fondeur de cuillères ambulant, passait son temps à jaser avec les belles créatures. Un jour, alors qu'il dormait, la Corriveau se rendit fouiller dans son havre-sac. Elle en rapporta de l'étain qu'elle fit fondre dans un moule; elle vida ensuite le liquide chaud dans l'oreille de son mari.

Le cinquième, un homme jaloux qui ne sortait jamais de la maison, passa de vie à trépas alors qu'il disait sa prière à genoux sur sa chaise. La Corriveau lui asséna un coup en arrière de la tête.

Le sixième, un cordonnier bossu, avait laissé traîner son alène et elle la lui passa à travers le ventre. Le septième, un «gros habitant» qui faisait toujours travailler sa femme à l'écurie, reçut un coup de fourche à fumier sur la tête.

Elle fut jugée par un tribunal anglais qui siégeait dans le vieux couvent des Ursulines de Québec. Condamnée à être pendue puis exposée dans une cage de fer suspendue à un arbre de la Côte de Lévis, elle y demeura tout un été, ballottée au vent, avant d'être enterrée. Longtemps, par la suite, des gens qui passaient la nuit par cette fourche de chemin disaient entendre le grincement de la cage.



13. La marque des fesses du diable
huile sur toile; 40,6 × 50,8 cm; 1986

Deux femmes qui se dépêchent à traire les vaches
pour aller danser sont surveillées par le diable.
Il laissera la marque de ses fesses sur le rocher.

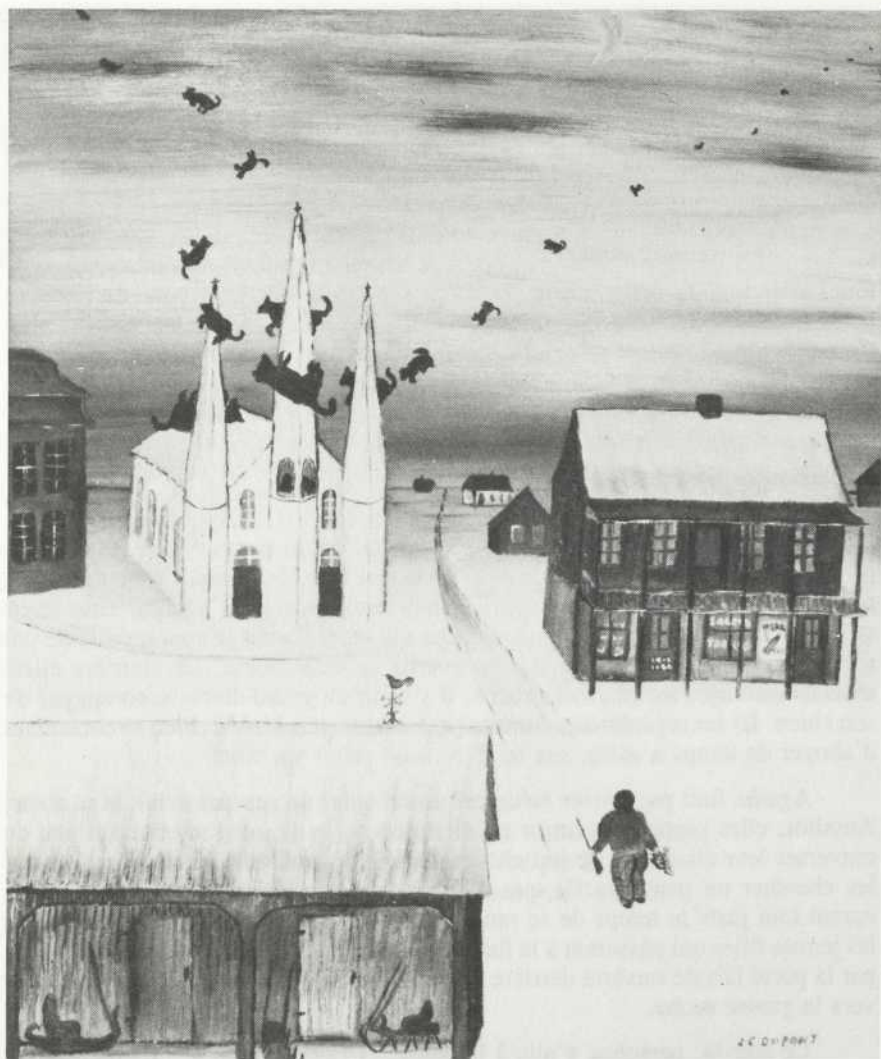
SAINT-LAZARE DE BELLECHASSE

Dans l'ancien temps, les «jeunesses» partaient tôt pour aller aux soirées de danse car ils devaient être de retour dans leur famille avant dix heures. Par une chaude journée du mois d'août, Agathe et Marie avaient travaillé durement à la récolte pour terminer l'ouvrage au plus tôt, car il leur fallait aussi traire les vaches avant de pouvoir partir, vers sept heure, avec leur «cavalier». Comme toujours durant la belle saison, la traite s'effectuait dans la cour de l'étable, parce qu'il y avait beaucoup de mouches dans l'écurie et que les vaches, pour s'en défendre, faisaient aller leur queue jusque dans la figure des «trayeuses». Ce soir-là, donc, les jeunes femmes, installées sur leur petit banc, la chaudière entre les genoux et le front appuyé contre la hanche de l'animal, mettaient une ardeur peu commune à traire les vaches: elles ne voulaient surtout pas faire attendre leur «cavalier».

Elles en étaient à égoutter le pis de leur dernière vache lorsqu'elles entendirent japper un chien derrière elles. Agathe jeta un regard distrait vers le lieu d'où provenaient les aboiements, certaine d'avoir mal entendu puisqu'elles enfermaient toujours leur chien qui, autrement, venait faire bouger les vaches. Elle fut si saisie de ce qu'elle vit sur la grosse roche qui surplombait la cour qu'elle ne put même pas ouvrir la bouche pour en avertir sa sœur Marie. Là, derrière elles, assis en sauvage, sur la grosse roche, il y avait un grand diable accompagné de son chien. Ils les regardaient, comme ça, sans bouger, seul le chien se contentant d'aboyer de temps à autre.

Agathe finit par laisser échapper un cri suivi de peu par celui de sa sœur. Aussitôt, elles partirent à courir en direction de la maison, se souciant peu de renverser leur chaudière de lait chaud. Au même moment, les cavaliers, venus les chercher un peu plus tôt que d'habitude, arrivaient devant la maison. Ils eurent tout juste le temps de se ranger pour ne pas être précipités par terre par les jeunes filles qui passèrent à la fine épouvante en direction de la maison. Mais, par la porte laissée ouverte derrière elles, ils virent le bras d'Agathe qui pointait vers la grosse roche.

Ce soir-là, personne n'alla à la danse, et l'on fit venir le prêtre qui bénit les marques de fesses laissées sur la grosse roche par Satan et son chien.



14. Les chiens dans le clocher
huile sur toile; 35,6 × 45,7 cm; 1986
collection G. Parisé, Cap-Rouge

Un homme qui est allé à la chasse le vendredi saint aperçoit des chiens qui voltigent autour du clocher de son église.

LES ÉBOULEMENTS, CHARLEVOIX

Le père Tremblay ne s'était jamais trop embarrassé de ses obligations religieuses; il lui était même arrivé de «faire des Pâques de renard», c'est-à-dire d'aller faire sa confession annuelle quinze jours après le dimanche de Pâques.

Pâques arrivait tôt cette année-là, et même si le temps s'était passablement réchauffé, la neige n'était pas partie. Le père Tremblay avait entendu dire qu'un premier «voilier d'outardes» revenant du Sud s'était posé la veille sur les «platins» qui bordaient le fleuve Saint-Laurent. Il pensa que l'occasion était belle; il pourrait manger de la viande fraîche pour se «décarêmer» après avoir passé les longs mois d'hiver à se nourrir au lard salé et au poisson. Le jeudi saint après-midi, il se rendit donc chez des amis pour leur emprunter de la poudre, des plombs et de la «bourre», afin de remplir les cartouches qu'il utiliserait le lendemain. «Et, leur disait-il, pour vous dédommager, je vous remettrai une outarde». Ceux-ci ne manquèrent pas de l'avertir: il devait revenir avant trois heures de l'après-midi pour assister à l'office de la passion; d'autant plus que c'était déjà s'exposer à bien des dangers que d'aller à la chasse le vendredi saint.

Le lendemain, un léger vent du nord-est rendit difficile l'approche des outardes: elles entendaient le chasseur s'approcher d'elles. Il ne pouvait pas non plus se dissimuler dans ses gabions ou dans les rigoles du terrain, ni se servir d'appelants, puisque la neige recouvrait encore les lieux. Le père Tremblay mit plus de temps que prévu pour tuer ses six outardes qu'ils voulaient rapporter à la maison. Lorsqu'il revint, il trouva le village désert; tout le monde était à l'église. Les tristes mélodies des psaumes prirent une ampleur démesurée et elles se transformèrent bientôt en un long sifflement qui lui passait au-dessus de la tête. Puis des hymnes, il ne resta plus qu'un vombrissement saccadé: des chiens s'étaient rassemblés et tournaient autour du clocher de l'église.

Il perdit toute contenance; il réussit cependant à se précipiter dans l'église. Aussitôt, il fit signe à deux de ses amis de le suivre sous le portique. Là, sans dire un mot, il leur signifiâ de regarder ce qui se passait autour du clocher. Ils eurent beau avancer, reculer, pencher la tête d'un côté puis de l'autre, il n'y avait rien d'autre que des hirondelles qui voltigeaient et se dirigeaient dans l'enceinte de la cloche où elles avaient fait leur nid.



15. Le curé en chasse-galerie

huile sur toile; 17,8 × 22,9 cm; 1985
collection G. Beaudoin-Lacroix, Sillery

Le curé de Saint-Jérôme se rend dans un camp
de bûcherons chanter la messe de minuit.

SAINT-JÉRÔME, LAC-SAINT-JEAN

Cette année-là, la fête de Noël serait triste au Camp-au-Bouleau: le *cook* avait dû descendre précipitamment dans sa famille, à Métabetchouan, car son épouse était malade. De plus, on ne chanterait pas la messe de minuit; le vieux missionnaire venu l'année précédente avait refusé de s'aventurer si loin à son âge. Mais les bûcherons avaient quand même voulu donner un air de fête à leur camp en le décorant de banderoles «d'étoiles de sapinage».

Le père Joseph Morin, comme d'habitude, s'était mis à raconter ses «histoires de peurs» et tous les bûcherons l'écoutaient religieusement. «Tiens, dit-il, c'était un soir de Noël, comme ça, alors qu'on passait le temps en attendant la messe de minuit; voilà qu'il se fit soudain un sifflement dans les airs, puis on entendit comme un chœur de chants qui passa bas sur la maison. Moi, j'avais une dizaine d'années, pas plus, et avec mes petites sœurs et mes petits frères, nous étions en train de glisser, tout près de la maison. Mon père sortit puis, après un moment, il rentra en disant à maman et aux plus vieux que c'était une chasse-galerie en canot d'écorce qui s'en allait «franc sud», vers les Bergeronnes».

Au même moment, le mesureur de bois, un jeune homme instruit qui pilotait aussi le petit avion de la compagnie, sortit alors doucement du camp accompagné de deux bûcherons. Il venait de penser que son aéroplane, abrité depuis l'automne près du lac de la Belle-Rivière, voudrait peut-être démarrer pour aller chercher un curé. Après bien des efforts, l'avion s'élança enfin sur la glace du lac et prit les airs en direction de Saint-Jérôme.

Il s'était passé tout au plus deux heures depuis son départ; dans le camp, le père Toine Gauthier, un bon conteur, retenait à son tour l'attention des bûcherons. Tout à coup, un vrombrissement passa au-dessus du camp et coupa net la parole au conteur. On en déduisit que c'était probablement une «sorcière de vent». La porte du camp s'ouvrit bientôt et le curé de Saint-Jérôme apparut, les bras chargés de rôtis de viande et de «galettages». «Je suis venu en chasse-galerie, dit-il. Le diable va passer me reprendre demain matin. Commençons les confessions tout de suite; on n'a pas de temps à perdre avant de chanter la messe de minuit».



16. La Grande Catherine
huile sur toile; 35,6 × 45,7 cm; 1986

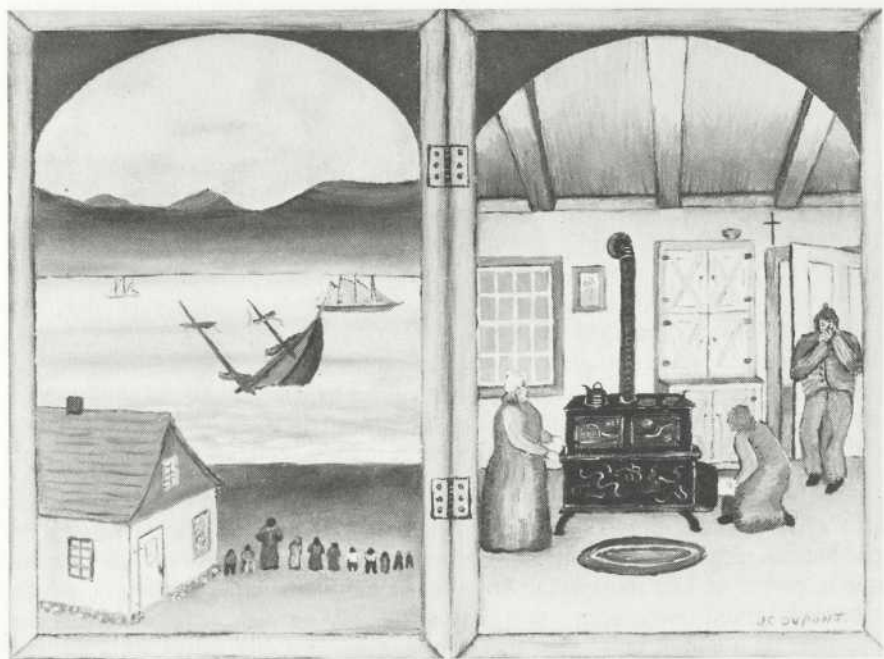
Une femme renommée pour sa force physique maintient
l'ordre dans son auberge.

BAIE SAINTE-CATHERINE, SAGUENAY

L'aubergiste «La Grande Catherine» était connue à cent lieues à la ronde: «une créature du diable» disaient ceux qui avaient un jour subi ses fougues. Cette femme de plus de six pieds de haut «remplissait le cadre de la porte» lorsqu'elle interdisait l'entrée de l'auberge à un ivrogne. D'ailleurs, elle n'avait jamais rencontré un homme qui lui ait fait peur. Pourtant, elle savait se faire bienveillante. Du matin au soir, les manches roulées au-dessus des coudes, elle faisait couler le vin en chantant des ballades de son pays, la vieille Angleterre. Mais lorsqu'un voyageur qui avait trop bu prononçait des «paroles déplacées», elle bondissait alors à ses côtés les poings sur les hanches, le regard foudroyant, attendant ainsi qu'il s'excuse. Et s'il ne le faisait pas sur-le-champ, d'un geste du pied elle lui indiquait de quitter les lieux immédiatement.

Un jour, des voyageurs attablés décidèrent de la mettre dans l'embarras. Ils s'avisèrent donc de lui demander s'il était vrai qu'elle était venue d'Angleterre par bateau, déguisée en homme. Ils n'avaient pas encore terminé leur phrase que le pichet qu'elle transportait se retrouva en miette sur leur table et qu'elle rabattit le grand tisonnier sur une chaise qui volât en pièces. Déjà ralentis par l'alcool, ils n'eurent point le temps de réagir avant d'être saisis, un à un, par La Grande Catherine qui les déposait sur le perron de l'auberge tout en leur plaçant dans le postérieur un grand coup de pied qui les faisait virevolter jusque dans leur canot amarré à la rive. Les voyageurs s'emparèrent de leurs rames et s'éloignèrent aussi vite qu'ils le purent, se jurant bien de ne plus jamais revenir en ces lieux. Ce n'est qu'une journée plus tard, une fois arrivés à Québec, qu'ils réalisèrent avoir oublié dans l'auberge leur sac contenant l'argent gagné à faire la traite des fourrures pendant trois longs mois.

Quelques années plus tard, au printemps, un grand homme inconnu qui avait les qualités de La Grande Catherine accueillit lui-même les clients de l'auberge. C'est qu'elle avait pris époux pendant l'hiver. Et il paraît que de nos jours encore, presque tous les habitants de Baie Sainte-Catherine sont des descendants de ces aubergistes célèbres. Ah! J'oubliais de vous dire que pendant des années, le sac d'argent oublié par les voyageurs expulsés resta pendu au mur de l'auberge, attendant le retour de ses propriétaires.



17. Le trésor des Kirouac

huile sur toile; 25,4 × 30,5 cm; 1984

collection A. Kirouac, L'Islet

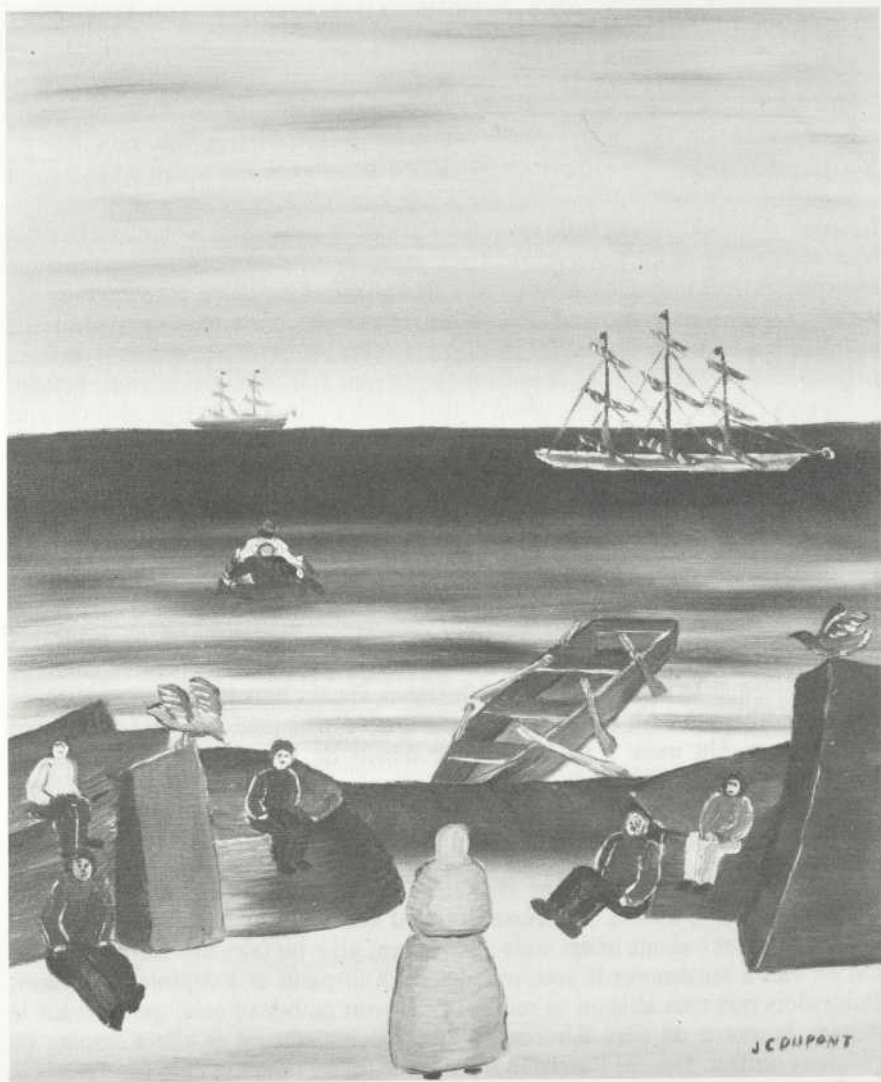
Les premiers Kirouac installés au Québec veulent retourner en France pour récupérer un trésor familial.

CAP-SAINT-IGNACE, MONTMAGNY

Le père Kirouac, venu de France avec ses deux frères vers le milieu du XVIII^e siècle, était un grand homme qui, dit-on, passait son temps à voyager et à mener un gros train de vie. Installé à Cap-Saint-Ignace, en bordure du Saint-Laurent, il possédait une belle goélette et faisait le commerce du bois. Toujours bien mis, on le disait descendant d'une riche famille de la Bretagne. Chaque fois que les trois membres de la famille se rencontraient, ils en venaient toujours à déplorer de n'avoir pu revoir leurs vieux parents avant leur mort. Puis, ils examinaient un vieux document jauni par le temps et gardé secrètement dans un petit coffret conservé par le père Kirouac, le plus âgé des trois. C'était, prétend la légende, la carte de localisation du trésor des Kirouac enterré quelque part dans les «Vieux Pays».

Après quelques années, ils décidèrent entre eux que le plus jeune des trois s'embarquerait le printemps suivant sur le premier voilier en partance pour l'Europe et qu'il se rendrait en Bretagne récupérer le trésor. Comme il en prenait parfois quelques mois à un voilier pour traverser les mers, ce n'est qu'à l'automne suivant qu'ils apprirent d'un marin la triste nouvelle: le bâtiment sur lequel voyageait leur frère s'était perdu en mer. Cet homme, rescapé du naufrage, rapportait à la famille Kirouac le précieux coffret que lui avait confié le naufragé et qui contenait le vieux document. Quelques années plus tard, le père Kirouac décida qu'il apprêterait sa propre goélette à trois mâts pour faire le voyage vers la Bretagne. Un mois à peine après le départ de l'équipage, on vit revenir lentement sa goélette sur le fleuve, pavillons noirs aux mâts. Une fois le bâtiment familial ancré, les marins descendirent sur la grève le corps du père Kirouac mort au milieu de l'Atlantique.

Mais ce fameux trésor ne cessait de hanter la mémoire des descendants des Kirouac, et le dernier des frères décida d'aller le récupérer. La veille de son départ, tous ses parents et ses amis se réunirent pour lui faire une soirée d'adieu. On en vint à remémorer le souvenir des deux disparus et à déplorer leur mort. Puis, alors que tous allaient se retirer après avoir embrassé celui qui était sur le départ, la veuve du père Kirouac se leva précipitamment et elle s'empara du précieux coffret. Devant l'assistance médusée, elle l'ouvrit et en retira vivement le document qu'elle courut jeter au feu: «Tiens, dit-elle, il n'en mourra pas d'autres pour aller chercher ce trésor-là».



18. La Coureuse des grèves
huile sur toile; 25,4 × 35,6 cm; 1986

Une jeune fille se rend sur les grèves y rencontrer des marins étrangers; elle disparaîtra pour toujours.

SAINT-JEAN-PORT-JOLI, L'ISLET

Une vingtaine d'étés durant, tant que les gelées n'empêchaient pas la navigation, on voyait la Coureuse des grèves remonter la mer à la barre du jour, son panier d'osier à la main. Elle ramenait tantôt un canard sauvage, tantôt un fromage fin, du poisson frais ou une baguette de pain de matelot, mais aussi des «présents rares». Sa maison recelait des trésors: des robes de Chine et d'ailleurs, des bérets basques, du rhum de la Jamaïque, des parfums français,... Elle n'avait jamais quitté son domaine qui s'étendait jusqu'à la mer, et pourtant, elle connaissait des danses étrangères et pouvait nommer les ports de nombreux pays du monde.

Elle était toute jeune encore que son père, un ancien marin qui «avait navigué sur les sept mers» au temps de sa jeunesse, lui décrivait déjà des pays où les roses sont en fleurs dans le mois de janvier, où des femmes peu vêtues dansaient sur des sables lumineux, et où l'on charmaient les serpents venimeux. Puis, finissait-il toujours par ajouter: «Je me suis marié dans l'automne et j'ai vendu ma goélette dans le printemps». Depuis que le vieillard était disparu, elle passait les longues saisons froides à se bercer lentement dans la grande chaise de son père, là où, de la fenêtre, il regardait la mer.

Tous les jours, l'été, lorsque le soleil commençait à baisser, habillée d'une robe de soie chatoyante qui sentait l'encens, elle prenait le sentier qui menait à la mer. Arrivée sur la grève elle y retrouvait des marins de tous pays qui avaient pris l'habitude de s'arrêter en mer pour rencontrer la Coureuse des grèves de Saint-Jean-Port-Joli.

Cet automne-là, le temps des grandes marées était arrivé mais la Coureuse des grèves ne semblait pas le réaliser; elle continuait à passer ses nuits hors du logis. Et puis un soir, peu de temps après qu'un navire amarré au large eut actionné son cor de brume, elle sauta dans une barque qui fit terre auprès d'elle. On ne la revit jamais; l'équipage l'avait emmenée dans les «Vieux Pays».

Peu à peu, la maison tomba en ruine et la forêt recouvrit la petite terre qui menait à la mer. Mais sur la Côte Sud, la Coureuse des grèves vit toujours dans les mémoires.



19. La voleuse de barrette

huile sur toile; 40,6 × 50,8 cm; 1986

collection Productions Frik International Inc., Charlesbourg

Pour amuser ses amis, une jeune fille vole la barrette d'un curé.
Le diable la tourmentera jusqu'à ce qu'elle retourne
ce bonnet carré à son propriétaire.

LA POCATIÈRE, KAMOURASKA

La Fine, la plus belle créature de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, aimait bien se divertir et ne manquait jamais une soirée de danse. Un soir, alors qu'elle revenait d'une fête accompagnée d'un groupe d'amis, l'idée lui vint de les faire rire. Comme ils passaient en face de l'église, ils aperçurent, en méditation sur le perron, un prêtre portant surplis et barrette. «Me croyez-vous capable, dit-elle, d'aller voler la barrette du curé?». Sans même attendre leur réaction, elle partit en courant, gravit les marches du perron et s'empara du bonnet carré. Rendue chez ses parents, elle se débarrassa de cette coiffure ecclésiastique en la jetant dans le coffre de bois placé au pied de son lit, puis se coucha. Elle allait s'endormir lorsqu'elle entendit frapper dans sa fenêtre. En levant les yeux, elle aperçut le propriétaire de la barrette. «Rends-moi mon bonnet carré», disait-il. Saisie de peur, elle s'élança vers la chambre de ses parents qu'elle ne voulut plus quitter de la nuit.

Les nuits suivantes, aussitôt couchée, le fantôme réapparaissait toujours. Exaspérée, la Fine accepta finalement d'accéder à la demande du fantôme et de retourner, à minuit, le soir suivant, remettre la barrette sur la tête du prêtre: il se tiendrait, paraît-il, sur le perron de l'église. L'heure venue, elle réussit à se rendre jusqu'à l'ecclésiastique, mais au moment de lui remettre la barrette, la Fine s'évanouit alors sur le perron et la barrette roula jusqu'en bas des marches. Le père, qui surveillait la scène de près, se chargea de ramener sa fille à la maison. La Fine dépérissait de jour en jour; et toujours, la même voix lui répétait «Rends-moi mon bonnet carré». La nouvelle de cet événement se répandit vite. Son «cavalier» qui travaillait au loin trouva sa fiancée bien amaigrie lorsqu'il arriva auprès d'elle. «C'est moi, dit-il, qui me chargerai d'aller ce soir replacer la barrette sur la tête du fantôme». Le moment venu, il monta à grand pas les marches du perron de l'église, puis il plaça fermement la calotte sur la tête du personnage qui lui fit signe de l'écouter. «J'étais un homme moqueur, lui dit-il, et un jour, je m'habillai des vêtements du curé pour faire rire les gens. Lorsque je mourus, saint Pierre m'imposa, pour pouvoir passer au ciel, de retourner pendant trente ans me placer à minuit sur le perron de l'église. Lorsque la Fine me vola ma barrette, j'étais là pour ma dernière nuit d'expiation. Maintenant, je peux entrer au ciel».



20. Monseigneur Taché chasse les tourtes
huile sur toile; 25,4 × 35,6 cm; 1984
collection B. Genest, Québec

Un garçon né le septième d'affilée devint évêque
dans l'Ouest canadien où il fit nombreux miracles.

FRASERVILLE, RIVIÈRE-DU-LOUP

«Monseigneur Taché, ça, c'est né ici, à Fraserville, en face du gros rocher, racontent les gens âgés. Sa maison est disparue depuis longtemps mais ils entretiennent toujours une grande croix à cette place-là. Il était venu au monde petit gars comme tout le monde, mais il paraît que déjà, il pouvait arrêter le sang. Lui, il était septième garçon en ligne et sa mère était morte à sa naissance; mais le curé avait eu le temps de lui dire: «Madame Taché, mourez en paix, ça va être un évêque celui-là».

Puis il y eut une grosse crise économique; il n'y a que dans les campagnes que le monde pouvait «se réchapper la vie». Dans les villes, les avocats mangeaient du navet bouilli dans l'eau. Toujours est-il que dans ce temps-là, lui, il était déjà prêtre. Il passait son temps à faire des sermons aux jeunesses; il voulait les faire monter avec lui dans les «grosses-chars» pour aller s'installer dans les prairies de l'Ouest.

C'est pas mal plus tard qu'on entendit parler de lui. Ceux qui revenaient visiter leur famille racontaient qu'il pouvait faire des «choses épouvantables» dans l'Ouest, surtout après avoir été nommé évêque».

Parmi tous les miracles qui lui sont attribués, on raconte toujours de quelle manière il s'y était pris, un automne, pour chasser les tourtes qui dévoraient les récoltes de blé. Comme d'habitude, il s'était laissé solliciter avant d'agir, mais puisque les prières des paroissiens n'avaient pas de résultat, il décida d'agir.

Il fit alors venir les petits clercs revêtus de leur surplis et ils partirent en procession, lui-même ouvrant la marche, en direction des champs ravagés par les tourtes. Arrivés là, il alluma d'abord une chandelle bénite, puis il s'en servit pour mettre le feu à un bosquet. Il revint alors vers l'armée de tourtes qui becquetaient avec avidité les beaux épis de blé mûr. Levant les bras vers le ciel pour intercéder auprès de Dieu en faveur des fermiers, d'une voix forte, il commanda aux tourtes de s'élancer dans le brasier qu'il avait allumé. Immédiatement, les tourtes, par milliers — il y en avait tellement que lorsqu'elles se déplaçaient elles obstruaient les rayons du soleil — s'envolèrent en direction du buisson embrasé et se jetèrent dans les flammes.



21. Le père loup-garou
huile sur toile; 40,6 × 50,8 cm; 1986

Un homme court le loup-garou depuis plusieurs années et il vient pendant la nuit importuner son fils qui le délivre.

SAINT-ANTONIN, RIVIÈRE-DU-LOUP

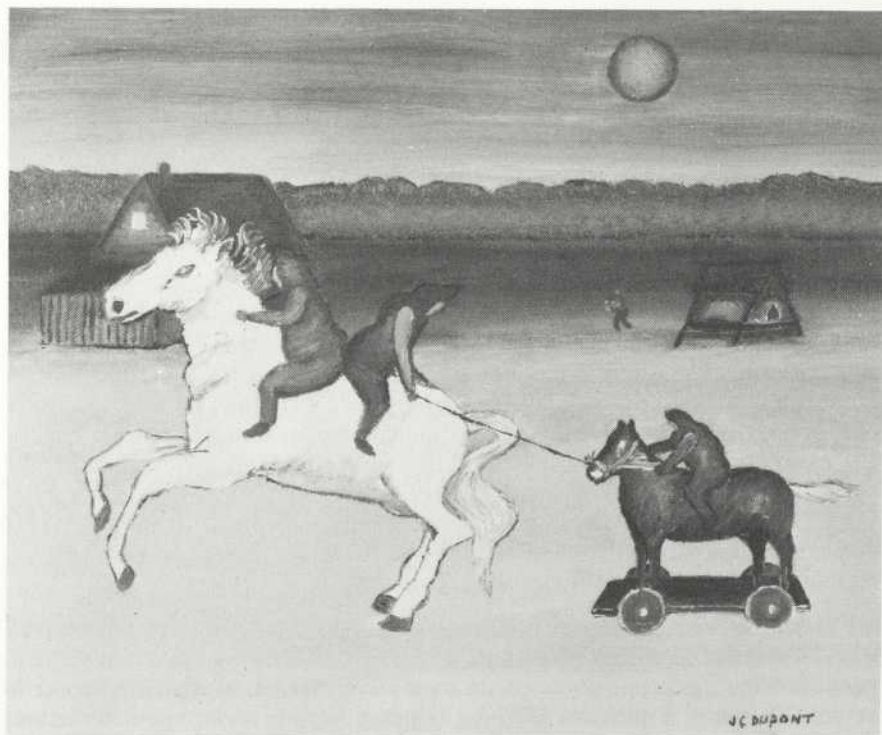
On raconte aussi qu'en lisière de certains villages, le matin, plusieurs animaux surgissaient du bois: des chiens, des veaux et des cochons. A mesure qu'ils approchaient des maisons, leur corps velu, paraît-il, se métamorphosait en celui d'un homme qui retournait au logis.

Une pauvre femme avait un mari qui buvait, n'allait pas à l'église, et qui depuis plus de sept ans n'avait pas fait ses Pâques. Tous les soirs il sortait pour ne revenir qu'au matin. Il lui disait qu'il s'était engagé pour conduire un bac et transporter les voyageurs d'un bord à l'autre de la rivière. En fait, dès que la «brunante» prenait, il se rendait en bordure de la rivière, là où était amarré le bac, et il s'y couchait sur le dos. Une petite flamme lui sortait alors de la bouche et s'élevait dans les airs en vacillant. Puis elle se transformait en un bœuf caille qui se mettait à beugler avant de s'en aller vagabonder sur les routes pour importuner les voyageurs. Le matin, avant le jour, la petite lueur arrivait par les airs et pénétrait dans la bouche de l'homme resté couché sur le dos. Celui-ci reprenait alors ses sens et retournait chez lui.

Un soir, cependant, des habitants de la région décidèrent de lui jouer un tour. Ils allèrent se cacher en bordure du «bois», près du bac, et aussitôt que la petite flamme s'échappa du corps du mauvais vivant, ils le retournèrent sur le ventre. Le matin, à quelques reprises, la petite flamme revint virevolter autour du corps, cherchant l'ouverture de la bouche pour y pénétrer, mais elle en fut incapable.

Au même moment l'épouse, qui passait ses nuits blanches à l'attendre à la maison, vit rentrer son fils. Il avait veillé tard et était de mauvaise humeur, car, disait-il, sur son chemin, un bœuf caille s'était mis dans ses jambes à diverses reprises et l'avait suivi jusqu'à la maison. «Vas l'attacher dans l'étable, dit-elle, il doit appartenir à un voisin qui va venir le chercher demain».

La journée se passa sans avoir de nouvelle du mari. La nuit suivante, alors que le fils se rendait à l'étable, le bœuf l'importuna de nouveau. Choqué, le jeune homme donna un coup de poing dans le front de l'animal. Sous le choc, une goutte de sang s'échappa du front du bœuf qui, immédiatement, se transforma en homme. Le garçon reconnut alors son père debout devant lui. «Tu viens de me délivrer, dit le père; depuis plusieurs années je courais le loup-garou».



22. Les lutins en carriole
huile sur toile; 25,4 × 30,5 cm; 1984
collection J. Mathieu-Lessard, Québec

Un homme qui veut surprendre des lutins est entraîné
dans un voyage en carriole avec eux sur le fleuve.

TROIS-PISTOLES, RIVIÈRE-DU-LOUP

Les lutins du Bas-du-Fleuve étaient rendus si hardis que les enfants devaient cacher leurs chevaux de bois pour les empêcher de s'en servir la nuit. De plus, ils avaient même découvert comment atteler les chevaux, car ils aimaient bien mieux se promener en voiture qu'à dos de cheval. Le père Lévesque essayait depuis longtemps de les prendre en train de voler son cheval, mais il ne réussissait jamais. Un soir d'été, il se rend dans la «batterie» de sa grange surveiller les lutins, puis il décide de se cacher sous les couvertures, dans le fond de sa carriole. Il pensait bien de les surprendre lorsqu'ils viendraient pour atteler le cheval sur le boghei. Mais comme tout était calme, il s'y endormit.

Soudain, le père Lévesque fut éveillé par un bruit d'eau qui éclaboussait le garde-mottes avant de la carriole. Il sortit alors la tête des couvertures, et s'aperçut qu'il était rendu en plein milieu du fleuve. Cré maudit! Se voyant parti en mer dans une carriole conduite par les lutins, la peur le prit. Mais ce n'était pas le temps de «débarquer», aussi resta-t-il caché. Il entendait parler les lutins qui s'en allaient veiller l'autre bord du fleuve, attirés par les lumières de Tadoussac qui brillaient sur l'eau. Ils s'en allaient «franc nord», mais ayant aperçu un petit feu sur le bout de l'île-aux-Lièvres, ils «tirèrent à dia» pour aller voir. Arrivés sur le bout de l'île, ils rencontrèrent leurs amis qui leur servirent alors un bon steak de chevreuil. Le père Lévesque, lui, ne montrait pas le bout de son nez; il attendait qu'ils reviennent prendre les «cordeaux». Comme les lutins de l'île-aux-Lièvres se rendaient aussi veiller sur la Côte Nord, ils prirent ensemble une «bauche» et le temps perdu fut vite rattrapé.

Arrivés à Tadoussac, ils donnèrent une bonne portion d'avoine au cheval puis partirent s'amuser. Le père Lévesque saisit alors sa «bouteille de miquelon» qu'il tenait toujours cachée sous le siège de sa carriole, la «calla» d'un trait puis s'endormit. Il ne sut jamais ce qui se passa ensuite, car il ne se réveilla qu'une fois revenu dans sa batterie, à la barre du jour. C'est à ce moment-là qu'il reçut un bon coup de pied dans les fesses et qu'il entendit une petite voix ricaneuse lui dire: «Tiens, ça t'apprendra à fourrer ton nez dans les affaires des autres».



23. La messe chantée sur une baleine
huile sur toile; 25,4 × 35,6 cm; 1984
collection J. West, Toronto

Des voyageurs perdus en mer croient descendre sur une île
mais ils débarquent sur une baleine.

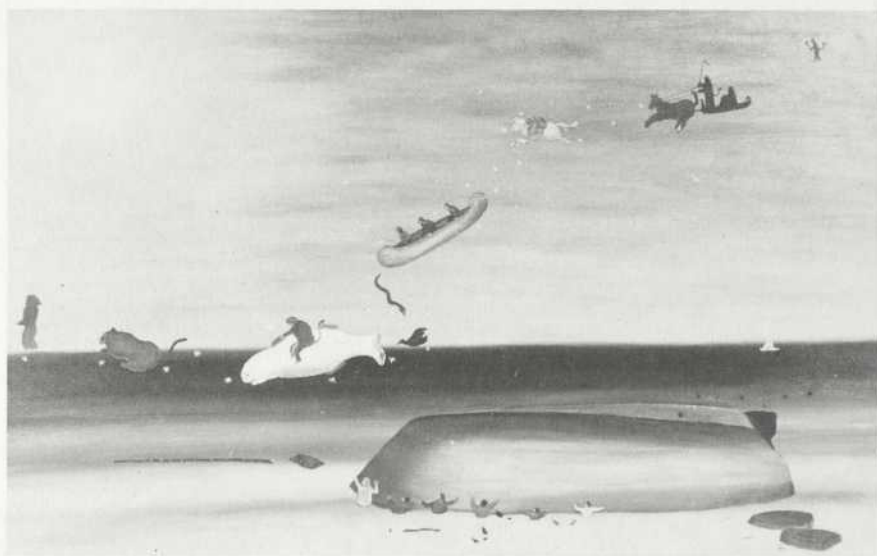
POINTE-AU-PÈRE, RIMOUSKI

Jadis, les baleines se promenaient partout dans le Saint-Laurent, de l'Atlantique jusqu'à Montréal. Il y a très longtemps, un capitaine de navire français venu faire la pêche à la morue dans le Golfe, se mit en route pour retourner en France, mais son navire rencontra un fort mauvais temps et l'équipage, en plus, vit apparaître un dragon ayant la queue dans la mer et la tête dans les nuages. De la grosseur du navire, le monstre avait des yeux gros comme le bout d'un tonneau et par sa gueule, il jetait de tous côtés des flammes qui venaient droit au navire. Les pêcheurs implorèrent alors le secours du ciel, jetant de l'eau bénite à la mer. Lorsqu'ils furent arrivés à la portée d'un fusil, le dragon disparut heureusement, s'étant dissipé en feu.

Un jour, les passagers d'un vaisseau français perdu en mer depuis des mois descendirent sur la première île qu'ils rencontrèrent. Ils demandèrent alors à l'un des leurs qui était prêtre de leur chanter une messe d'action de grâces. Ils avaient communié lorsqu'ils se rendirent compte que le sol frissonnait sous leurs genoux. Ce ne fut pas long que «l'île» se mit à bouger et à prendre vie. Au milieu d'un branle-bas général, chacun voulait regagner le bâtiment pour échapper à la noyade. Peine perdue! Le vaisseau était emporté lui aussi puisqu'il avait été ancré à la même «terre». Les malheureux réalisèrent bientôt que ce qu'ils avaient pris pour une île n'était qu'une immense baleine bleue qui sommeillait en se chauffant le dos au soleil.

Seuls quelques hommes qui avaient réussi à monter le long de la bordée sauvèrent leur vie en coupant bien vite l'amarre qui retenait le voilier à la baleine.

«Cela prouve, dit la légende, qu'on ne doit jamais s'installer sur une terre nouvelle sans y avoir auparavant fait un feu et planté une croix».



24. Les naufragés de la Pentecôte
huile sur toile; 60,8 × 91,4 cm; 1984
collection R. Gauthier, Saint-Jean-Chrysostôme

Des pêcheurs partis en mer le jour de la Pentecôte
font naufrage et aperçoivent des mauvais génies.

Le père Charles obéissait toujours aux dictons des vieux pêcheurs, et il savait, lui, que le jour de la Pentecôte, il ne faut pas aller en mer. Il en profita donc pour monter se coucher au grenier. Une année, ses fils partirent à la sauvette le jour de la Pentecôte pour aller lever les filets chargés du hareng qui servirait à appâter les lignes le lendemain matin. Puis, la journée étant calme et ensoleillée, ils décidèrent qu'ils avaient amplement le temps de filer jusqu'en haute mer visiter les trappes à morue.

Arrivés à la première nasse, ils s'aperçurent qu'elle était si chargée de poissons qu'elle risquait de rompre ses amarres. Ils se mirent aussitôt à la «palanter», mais lorsqu'elle s'éleva enfin hors de l'eau, l'embarcation commença à «donner de la bande», menaçant de chavirer. Le premier des fils, lorsqu'il se retourna, s'aperçut que non seulement le pont de la barque penchait dangereusement, mais qu'une grande bande de brume en mouvement s'étendait maintenant entre eux et les côtes du village. Il ouvrait la bouche pour annoncer le danger qui les guettait quand une «sorcière de vent» s'éleva, tourbillonnant au-dessus d'eux, rasant les deux mâts de l'embarcation.

La barque se mit alors à balloter sur les eaux devenues folles et, comme si une armée de bras puissants s'était empoignée à la même bordée pour verser l'embarcation, l'un des côtés du bateau s'éleva au-dessus de leur tête et les pêcheurs furent projetés à la mer. Il s'en suivit un sauve-qui-peut et, heureusement, ils réussirent à s'agripper à la quille de la barque chavirée et à des pièces de bois qui s'étaient détachées lors de l'embarquée. Aussitôt le ciel s'obscurcit et une sarabande de mauvais génies descendit au-dessus de leur tête avant de reprendre sa route et d'aller se perdre au loin.

Entre temps le père Charles, voyant que ses fils avaient pris la mer et que le mauvais temps s'était levé, s'était empressé de rassembler les pêcheurs du village pour aller les secourir. Finalement sains et saufs, les fils convinrent que leur père avait raison: «il ne faut jamais aller en mer le jour de la Pentecôte parce que ce jour-là, dit-on, l'âme des noyés s'agrippe aux barques des pêcheurs pour les projeter à la mer».



25. La «veilloche» de grain en feu
huile sur toile; 45,7 × 60,9 cm; 1986
collection M. Letellier, Québec

Parce qu'il n'a pas respecté une promesse faite à un défunt,
un fermier est aux prises avec une «veilloche» de grain enflammée.

«Le temps était pesant depuis quelques jours et ce soir-là, les hirondelles rasaient le sol. Mon père nous avait dit: «Les enfants, il va falloir nous dépêcher à ramasser le grain avant l'orage». Nous avons finalement réussi à sauver la récolte du mauvais temps, puisque le dernier voyage de blé était maintenant en route pour la grange.

Nous, les enfants, assis sur le voyage de grain, nous nous laissions bercer au gré des secousses provoquées par les bosses du terrain. Soudain mon père arrêta son cheval et nous montra une «veilloche de grain» oubliée au milieu du champ. Surpris, il allait descendre de la voiture avec sa fourche pour aller la ramasser lorsque le cheval renâcla et recula de quelques pas, apeuré par les curieux agissements de ce mulon. Ce dernier se déplaçait en effet sur le champ; pourtant, le temps était mort, il n'y avait pas une «graine de vent».

La veilloche commença par sautiller; puis elle se transforma en une boule qui se mit à rouler en venant vers nous. Peu à peu, une légère fumée s'en dégagait et prit de l'ampleur, pour finalement exploser en une boule de feu qui décrivait des cercles de plus en plus grands pour venir passer à une cinquantaine de pieds de notre voyage de grain. Nous étions tous figés de peur et commençons à vouloir sauter en bas de la voiture, pensant que le feu pouvait se communiquer au voyage. Les cloches de l'église commencèrent alors à sonner un glas. À chacun des coups du battant, la boule de feu faisait un bond en direction du ruisseau, puis elle alla finalement s'y abîmer.

Nous nous ressaisîmes peu à peu, puis mon père nous dit: «Cette boule-là, c'est un avertissement du vieux Pascal qui m'a vendu sa terre. Il vient de mourir et je lui dois encore une petite somme d'argent qu'il m'avait fait promettre de lui donner au temps de la récolte; et cette année, je l'ai oubliée».

Le lendemain matin, de bonne heure, mon père monta à l'église s'acquitter de sa dette; il paya un trentain pour l'âme du vieux Pascal».

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice, and that these documents should be stored in a secure and accessible location. The text also mentions the need for regular audits to ensure the integrity of the financial data.

In the second section, the author outlines the various methods used for data collection and analysis. This includes the use of surveys, interviews, and focus groups to gather qualitative data, as well as the application of statistical models to quantitative data. The importance of choosing the right method for the specific research objectives is highlighted.

The third part of the document focuses on the ethical considerations of research. It discusses the need for informed consent from participants, the protection of their privacy, and the avoidance of any potential conflicts of interest. The author stresses that ethical standards are not only a moral obligation but also a requirement for the credibility of the research.

Finally, the document concludes with a summary of the key findings and a call to action for further research in this field. It encourages researchers to continue to explore new methods and techniques to improve the quality and reliability of their work.

BIBLIOGRAPHIE

Références aux versions d'origine ou à des variantes pour chacune des légendes présentées.

1. AFUL, coll. P. Carpentier, enreg. 8.
Abbé G. Dugas, *Un voyageur des Pays d'en Haut*, Montréal, Beauchemin, 1904, p. 117 et 127.
2. AFUL, coll. L. Lacourcière, enreg. 3032.
Sœur Marie-Ursule, *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, Québec, PUL, 1951, p. 89.
3. AFUL, coll. J.-C. Dupont, doc. ms. 8899.
C. Jolicoeur, *Les plus belles légendes acadiennes*, Montréal, Stanké, 1981, p. 221.
4. AFUL, coll. J.-C. Dupont, doc. ms. 8901.
Louis-Philippe Côté, *Visions du Labrador*, Montréal, Édition Albert Lévesque, 1934, pp. 27-32.
5. AFUL, coll. J.-C. Dupont, doc. ms. 8900.
Thomas Lowell, *Told Stories*, N.-Y. s.é., 1931, pp. 107-108.
6. AFUL, coll. J.-C. Dupont, enreg. 9-295.
AFUL, coll. J.-C. Dupont, enreg. 9-343.
7. AFUL, coll. I. Saint-Maurice, enreg. 27.
J.-C. Dupont, *Le Légendaire de la Beauce*, Montréal, Leméac, 1978, p. 123.
8. Alphonse Gagnon, *Nouvelles et Récits*, Québec, Darveau, 1885, pp. 135-138.
C.-E. Rouleau, *Légendes canadiennes*, Montréal, Grangers et Frères, 1930, pp. 241-259.
9. Jean Du Berger, «Le bestiaire fantastique», *Démons et merveilles*, Montréal, Maison Radio-Canada, 22 octobre 1984, p. 12.
C.-E. Rouleau, *Légendes canadiennes*, Québec, Imprimerie du Soleil, 1901, pp. 215-230.
10. Louis Fréchette, «Le Mangeur de grenouilles», *Le Soir*, vol. I, no 43, 13 juin 1896, p. 4.

- Hubert LaRue, «Voyage autour de l'île d'Orléans», *Les Soirées canadiennes*, I, 1861, pp. 111-173.
11. Jean Du Berger, «Les trépassés», *Démons et merveilles*, Montréal, Maison Radio-Canada, 5 octobre 1984, pp. 6-7.
Alphonse Leclaire, *Le Saint-Laurent historique, légendaire et topographique*, Québec, Ministère de l'Agriculture, 1900, pp. 169-170.
 12. AFUL, coll. L. Lacourcière, enreg. 1658.
Luc Lacourcière, «Présence de la Corriveau», *Cahier des Dix*, no 38, 1973, pp. 228-264.
 13. AFUL, coll. J.-C. Dupont, enreg. 8-245.
AFUL, *Souvenir et historique du centenaire de la fondation de la paroisse de Saint-Lazare, Bellechasse (1849-1949)*, s.l., s.é., 1949, brochure F 71, pp. 40-42.
 14. AFUL, coll. C. Cyr et F. Tremblay, enreg. 33.
P.-J.-O. Chauveau, *Souvenirs et légendes* (Conférence faite à l'Institut Canadien de Québec), Québec, Imprimerie A. Côté, 1877, p. 26.
 15. Wilfrid-Hidola Girard, *Le Pionnier*, Lac Saint-Jean, Édition du Phare, 1972, pp. 45-48.
Damase Potvin, *Sur la Grand'Route*, Québec, s.é., 1927, pp. 99-113.
 16. Alphonse Leclaire, *Le Saint-Laurent historique, légendaire et topographique*, Québec, Ministère de l'Agriculture, 1900, p. 189.
Damase Potvin, *Le Tour du Saguenay*, Beauceville, L'Éclaireur, 1920, pp. 61-63.
 17. Monique Duval, «L'Islet-sur-Mer, des descendants du 1^{er} Kirouac», Québec, *Le Soleil*, 23 juillet 1980, p. G 1.
Raymonde Kérouac-Harvey, *L'Album*, Beauceville, L'Éclaireur, 1980, pp. 127-134.
 18. À Saint-Jean-Port-Joli: «La Coureuse des grèves», *Le Soleil*, Québec, 31 mai 1986, section opinions des lecteurs.
Carmen Langlois, «Paraît qu'elle est belle à vouloir se noyer», *Restaurateur*, vol. 3, no 1, septembre 1984, p. 27.
 19. Jean Du Berger, «Les trépassés I», *Démons et merveilles*, Montréal, Maison Radio-Canada, 29 octobre 1984, p. 10.
Mgr Léon Bélanger, *Légendes de Saint-Jean-Port-Joli*, La Pocatière, Cégep de la Pocatière, 1981, pp. 61-72.

20. J.-C. Dupont, «Légendes», *Héritage de la francophonie canadienne*, sous la direction de J.-C. Dupont et Jacques Mathieu, Québec, PUL, 1986, pp. 116-120.
Chanoine Lionel Groulx, *Les Rapailages*, Montréal, Le Devoir, 1916, p. 60.
21. Jean Du Berger, «Le loup-garou et autres mauvais esprits», *Démons et merveilles*, Montréal, Maison Radio-Canada, 17 décembre 1984, pp. 2-5.
J.-C. Dupont, *Le Légendaire de la Beauce*, Montréal, Leméac, 1978, pp. 66-76.
22. Père Anselme Chiasson, *Les Légendes des îles de la Madeleine*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1976, p. 117.
Julien Olivier, «Le lutin et la carriole», *D'la boucane*, Cambridge, Mass., National Assessment and Dissemination Center, 1979, pp. 29-30.
23. AFUL, «Déclaration de Guillaume Potier», 27 octobre 1701, 6B, no 2.
Fernand Braudel, *Le Monde de Jacques-Cartier*, Montréal, Libre Expression, 1984, pp. 97-101.
24. Antoine Bernard, «En remontant la Baie des Chaleurs», *Le Canada français*, Québec, décembre 1931, pp. 262-272.
J.-C. Dupont, *Contribution à l'ethnographie des côtes de Terre-Neuve*, Québec, Université Laval, CEN, 1968, p. 55.
25. Père Anselme Chiasson, *Légendes des îles de la Madeleine*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1976, pp. 95-96.
Paul Jacob, *Les Revenants de la Beauce*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1977, pp. 39-40.

1. The first part of the document is a list of names and titles, including 'The Hon. Mr. Justice G. D. Young, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Ontario' and 'The Hon. Mr. Justice J. C. McRae, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Quebec'.

2. The second part of the document is a list of names and titles, including 'The Hon. Mr. Justice J. C. McRae, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Quebec' and 'The Hon. Mr. Justice G. D. Young, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Ontario'.

3. The third part of the document is a list of names and titles, including 'The Hon. Mr. Justice G. D. Young, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Ontario' and 'The Hon. Mr. Justice J. C. McRae, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Quebec'.

4. The fourth part of the document is a list of names and titles, including 'The Hon. Mr. Justice J. C. McRae, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Quebec' and 'The Hon. Mr. Justice G. D. Young, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Ontario'.

5. The fifth part of the document is a list of names and titles, including 'The Hon. Mr. Justice G. D. Young, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Ontario' and 'The Hon. Mr. Justice J. C. McRae, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Quebec'.

6. The sixth part of the document is a list of names and titles, including 'The Hon. Mr. Justice J. C. McRae, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Quebec' and 'The Hon. Mr. Justice G. D. Young, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Ontario'.

7. The seventh part of the document is a list of names and titles, including 'The Hon. Mr. Justice G. D. Young, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Ontario' and 'The Hon. Mr. Justice J. C. McRae, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Quebec'.

8. The eighth part of the document is a list of names and titles, including 'The Hon. Mr. Justice J. C. McRae, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Quebec' and 'The Hon. Mr. Justice G. D. Young, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Ontario'.

9. The ninth part of the document is a list of names and titles, including 'The Hon. Mr. Justice G. D. Young, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Ontario' and 'The Hon. Mr. Justice J. C. McRae, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Quebec'.

10. The tenth part of the document is a list of names and titles, including 'The Hon. Mr. Justice J. C. McRae, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Quebec' and 'The Hon. Mr. Justice G. D. Young, Chief Justice of the Supreme Court of the Province of Ontario'.

INDEX DES LIEUX LÉGENDAIRES

SAINT-ADELPHE, CHAMPLAIN

1. Le windigo

Un animal invisible et de mauvaise renommée vient se manifester à des enfants.

POINTE-AUX-TREMBLES, MONTRÉAL

2. Les voleurs de citrouilles

Des voleurs de citrouilles sont aux prises avec des feux follets.

ODANAK, YAMASKA

3. Le courrier du Roi

Un Blanc devenu amoureux d'une Amérindienne est mis en déroute par un ours dompté.

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC, YAMASKA

4. Le grand serpent de mer

Une femme étend son linge pour le faire sécher sur un corps d'arbre qui se change en serpent.

ODANAK, YAMASKA

5. Le panache d'original transformé en cerisier

Un jeune couple cueille des «cerises à grappes» qui ont poussé sur le panache d'un original.

SAINT-JOSEPH DE BEAUCE

6. Le diable fileur de laine

Le diable vient aider une femme à filer sa laine. En retour, elle doit découvrir comment il s'appelle.

SAINT-VICTOR DE BEAUCE

7. Les rats sur le labour

Un homme qui laboure son champ le jour des Morts voit surgir des rats sur le sol.

CAP-ROUGE, QUÉBEC

8. La bande de Chambers

Une bande de voleurs en vient à dérober des objets sacrés pour les faire fondre en lingots.

BEAUPORT, QUÉBEC

9. Le cheval qui rallonge

Des musiciens qui ont joué de la musique en temps défendu montent sur un cheval qui va les précipiter dans le fleuve Saint-Laurent.

ÎLE D'ORLÉANS, MONTMORENCY

10. La mare aux feux follets

Des enfants qui se sont attardés le soir rencontrent une bande de feux follets.

SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE

11. Les Vieux Fusils

Au début du Régime anglais, cinq personnes refusent de déposer leurs vieux fusils français et de prêter serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre.

SAINT-VALLIER DE BELLECHASSE

12. La Corriveau

Une femme qui a tué ses sept maris est condamnée, sous le Régime militaire, en 1763, à être pendue dans une cage de fer.

SAINT-LAZARE DE BELLECHASSE

13. La marque des fesses du diable

Deux femmes qui se dépêchent à traire les vaches pour aller danser sont surveillées par le diable. Il laissera la marque de ses fesses sur le rocher.

LES ÉBOULEMENTS, CHARLEVOIX

14. Les chiens dans le clocher

Un homme qui est allé à la chasse le vendredi saint aperçoit des chiens qui voltigent autour du clocher de son église.

SAINT-JÉRÔME, LAC-SAINT-JEAN

15. Le curé en chasse-galerie

Le curé de Saint-Jérôme se rend dans un camp de bûcherons chanter la messe de minuit.

BAIE SAINTE-CATHERINE, SAGUENAY

16. La Grande Catherine

Une femme renommée pour sa force physique maintient l'ordre dans son auberge.

CAP-SAINT-IGNACE, MONTMAGNY

17. Le trésor des Kirouac

Les premiers Kirouac installés au Québec veulent retourner en France pour récupérer un trésor familial.

SAINT-JEAN-PORT-JOLI, L'ISLET

18. La Coureuse des grèves

Une jeune fille se rend sur les grèves y rencontrer des marins étrangers; elle disparaîtra pour toujours.

LA POCATIÈRE, KAMOURASKA

19. La voleuse de barrette

Pour amuser ses amis, une jeune fille vole la barrette d'un curé. Le diable la tourmentera jusqu'à ce qu'elle retourne ce bonnet carré à son propriétaire.

FRASERVILLE, RIVIÈRE-DU-LOUP

20. Monseigneur Taché chasse les tourtes

Un garçon né le septième d'affilée devint évêque dans l'Ouest canadien où il fit nombreux miracles.

SAINT-ANTONIN, RIVIÈRE-DU-LOUP

21. Le père loup-garou

Un homme court le loup-garou depuis plusieurs années et il vient pendant la nuit importuner son fils qui le délivre.

TROIS-PISTOLES, RIVIÈRE-DU-LOUP

22. Les lutins en carriole

Un homme qui veut surprendre des lutins est entraîné dans un voyage en carriole avec eux sur le fleuve.

POINTE-AU-PÈRE, RIMOUSKI

23. La messe chantée sur une baleine

Des voyageurs perdus en mer croient descendre sur une île mais ils débarquent sur une baleine.

BONAVENTURE, GASPÉSIE

24. Les naufragés de la Pentecôte

Des pêcheurs partis en mer le jour de la Pentecôte font naufrage et aperçoivent des mauvais génies.

ÎLES DE LA MADELEINE

25. La «veilloche» de grain en feu

Parce qu'il n'a pas respecté une promesse faite à un défunt, un fermier est aux prises avec une «veilloche» de grain enflammée.

*Achévé d'imprimer à Montmagny
par les travailleurs des ateliers Marquis Liée
en juillet 1987*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

DEPARTMENT OF CHEMISTRY

REPORT OF THE COMMITTEE ON THE PROGRESS OF CHEMISTRY IN THE UNITED STATES

CHAPTER I - THE PROGRESS OF CHEMISTRY IN THE UNITED STATES

1. The progress of chemistry

The progress of chemistry in the United States during the past few years has been remarkable.

2. The progress of physical chemistry

2.1. The progress of physical chemistry

The progress of physical chemistry in the United States during the past few years has been remarkable.

3. The progress of organic chemistry

3.1. The progress of organic chemistry

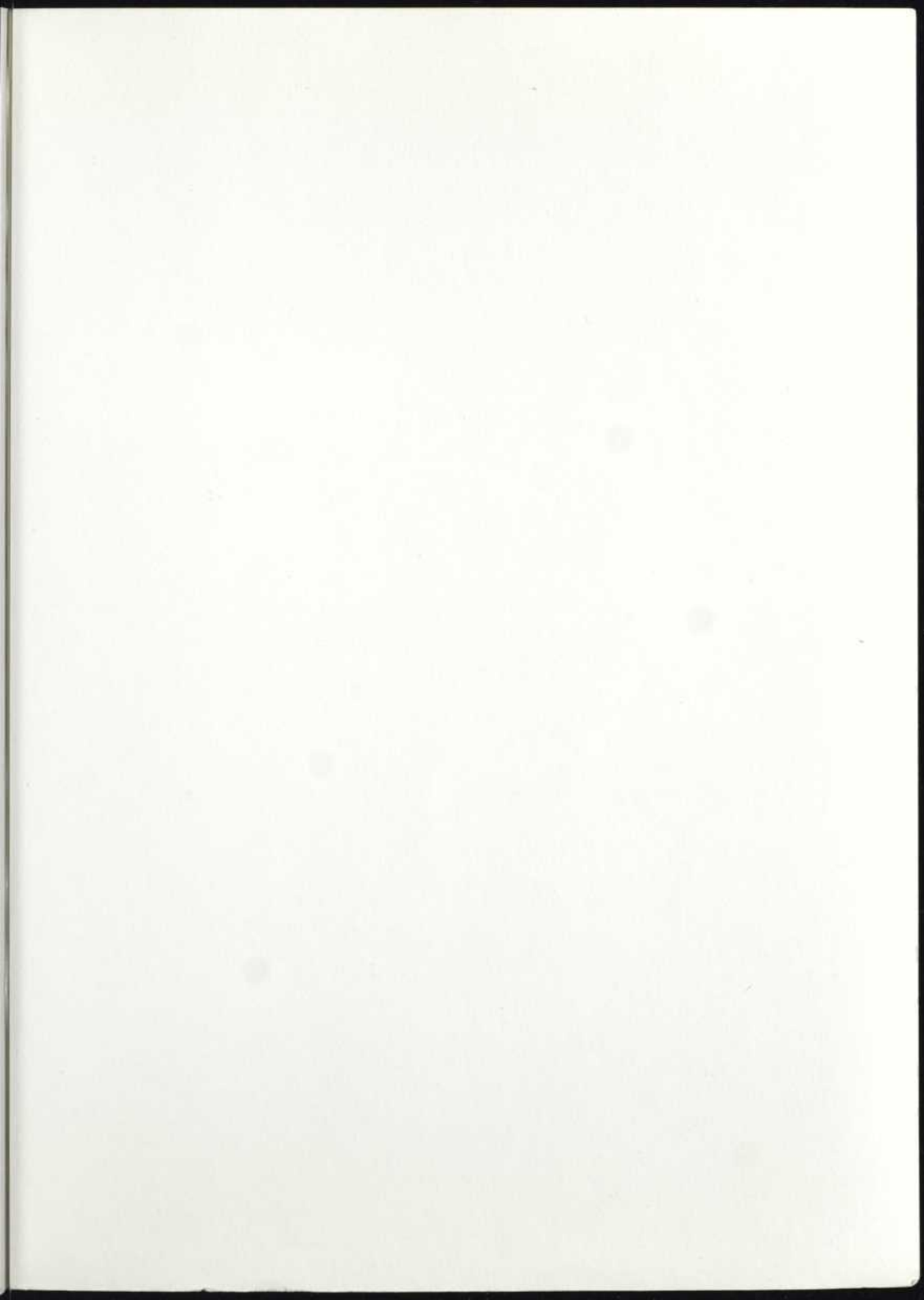
The progress of organic chemistry in the United States during the past few years has been remarkable.

4. The progress of inorganic chemistry

4.1. The progress of inorganic chemistry

The progress of inorganic chemistry in the United States during the past few years has been remarkable.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
CHICAGO, ILLINOIS



La société traditionnelle imagine une série de personnages fantastiques: êtres nocturnes pour la plupart, bons ou mauvais génies qui auraient existé au temps des grands-parents. Des histoires de lutins, feux follets, loups-garous, fantômes, sorciers et diables de tout acabit furent maintes fois racontées. Ces narrations légendaires ont souvent pris la forme de récits historiques. Elles relataient des faits survenus en ce pays de colonisation, enjolivaient le récit de diverses entreprises ou rappelaient des gestes posés par des hommes et des femmes aux prises avec les difficultés de la vie.

BNQ



000 340 218